

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERS**

**DEPARTEMENT DE LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANCAIS**



**Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master
Spécialité : DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES**

**La comptine : un outil pédagogique dans la démarcation phonique en
classe de FLE**

**Cas des apprenants de 3^{ème} année primaire de l'école
BEN MALEK LAHCEN - Biskra**

Dirigé par :

Mme ZERARI Siham

Présenté et soutenu par :

ABDALLAH Meriem

**Année universitaire
2015 / 2016**

Remerciements

*Je remercie Dieu, le tout puissant d'avoir illuminé mon parcours et
Guidé mes pas vers le chemin de la connaissance et les sources inépuisables du savoir.*

Tout d'abord, je tiens à remercier vivement mon encadreur

Mme ZERARI Siham

*Pour la qualité de son encadrement, ses conseils, sa bienveillance, son soutien et ses
encouragements durant l'élaboration de ce travail.*

*Ensuite, je remercie aussi tous mes enseignants sans exception qui m'ont
accompagné durant mon parcours universitaire.*

*J'adresse mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidé et participer à mon
travail de près ou de loin en particulier ma mère et mon père qui m'ont soutenue jusqu'au
bout.*

*Enfin, je remercie les membres de jury pour avoir accepté d'évaluer le présent
travail.*

Dédicace

Je dédie ce modeste travail de recherche :

À mon cher père et ma chère mère

Pour leur amour, affection et encouragements,

Leur soutien moral, leur aide et leurs précieux conseils.

À ma sœur Rania

À mes adorables frères Azzam et Moudjahid

À ma chère tante Hassiba

À mon oncle Omar et à son épouse

À mes cousins et cousines

À mes amies

À tous ceux que j'aime et ceux qui m'ont soutenues, assistés et aidés.

INTRODUCTION GENERALE

En français langue étrangère, la finalité principale de l'apprentissage est la communication orale ce qui confère aux représentations sur tous les plans (syntaxiques, lexicaux, discursifs, phonétiques et phonologiques) une tonalité plus positive qu'en langue maternelle pour activer la réflexion de l'apprenant et l'engager dans une activité structurée stimulante et authentique qui permet aux apprenants de développer leurs habilités d'écoute et de prise de parole.

« La communication orale n'est pas seulement l'acte de prendre la parole, mais aussi l'acte d'écouter. Il est possible de leur montrer la pertinence de produire des messages clairs et l'apport que peuvent avoir les éléments paraverbaux (par exemple, les gestes) et prosodiques (par exemple, la voix) dans l'acte de communiquer... »¹

Et puisque nous nous inscrivons dans le cadre de la didactique des langues et des cultures, notre recherche s'inscrit dans une réflexion sur l'appropriation de la langue par le biais des outils pédagogique favorisant l'acquisition de la prononciation comme un élément fondateur, qu'elle doit faire l'objet d'un travail et d'un entraînement auditif et articuloire pour acquérir les éléments démarcatifs du FLE.

En outre, il s'agit d'exposer les apprenants à des documents authentiques pour les installer dans un bain linguistique sonore qui leur permettra d'une part d'intérioriser la phonologie et la prosodie du FLE qui joue le plus grand rôle diversificateur pour créer plusieurs usages différents dans notre prononciation et d'autre part de développer des stratégies d'écoute pour progresser dans leur apprentissage .

Comme : « La poésie, les comptines mais aussi les textes en prose, les proverbes, les virelangues sont des textes merveilleux pour les enseignants, à la fois pour l'authenticité très motivante pour les apprenants, mais aussi pour leur jeu sur les sonorités »²

C'est-à-dire la réussite d'un apprentissage est le résultat d'une rencontre : Un apprenant, une discipline introduite par une méthode et des techniques et un enseignant qui va guider ses apprenants à découvrir cette langue étrangère assez différente de celle qui est leur langue maternelle.

¹ LIZANNE LAFONTAINE, REAL BERGERON, GINETTE PLESSIS-BELAIR, *L'articulation oral-écrit en classe une diversité de pratiques*, Presses de l'université du Québec, 2008, P.14-15.

² DOMINIQUE ABRY, JULIE VELDEMAN-ABRY, *La phonétique : audition, prononciation, correction*, Edition Dominique Colombani, CLE international, Paris, 2007, P.61.

INTRODUCTION GENERALE

C'est pourquoi il est fondamental, au début d'apprentissage, de choisir des outils pertinents pour motiver l'écoute et donner du sens aux activités proposés aux apprenants à fonction amusante et ludique pour faciliter la transmission des savoirs.

Nous allons donc choisi la comptine comme un outil pédagogique en insistant sur la démarcation phonique (le rythme, l'intonation et l'accentuation) pour former la musicalité de la langue dont l'objectif est d'acquérir une correcte prononciation en FLE car :

« La comptine avec sa liberté introduit l'enfant dans son propre monde. Elle permet à l'enfant de s'évader, de jouer entre le réel et l'imaginaire, et assure un rôle régulateur .Elle apporte un plaisir jubilatoire par l'utilisation ludique des mots, des bruits, des gestes, plus que par une signification précise .De plus c'est un domaine ou l'échec n'existe pas »³.

À ce propos, l'enseignement de FLE par le biais de cet outil peut développer chez l'apprenant ses aptitudes et ses capacités de parler et de s'exprimer dans cette langue plus facilement, ce développement ne peut s'effectuer que par le détour du plaisir et de motivation que seules les activités ludiques sont susceptibles de réaliser.

Selon J-P.CUQ « Une activité d'apprentissage dite ludique est guidée par des règles de jeu et pratiquée pour le plaisir qu'elle procure .Elle permet une communication entre apprenants (collecte d'informations, problème à résoudre, compétition, créativité, prise de décisions, etc.) orientée vers un objectif d'apprentissage, elle permet aux apprenants d'utiliser de façon collaborative et créative l'ensemble de leurs ressources verbales et communicatives »⁴.

C'est-à-dire l'enseignement/apprentissage du FLE via la comptine est le prolongement de l'animation pédagogique, proposée aux apprenants de primaire pour apprendre à parler et à s'exprimer à haute voix devant un public.

Les comptines sont donc des jeux de langage pour compter (un jeu sur les sonorités, les mots, les syllabes...) qui favorisent l'acquisition d'un paramètre essentiel c'est: la prosodie dont les deux principaux constituants sont le rythme et l'intonation que l'apprenant les découvre derrière la récitation de cet outil.

³ DELOUCHE CEALE, MERAZKA HANA, *La comptine autre moyen de l'enseignement/apprentissage du Français langue étrangère*, 92 pages, Mémoire de magistère, didactique, Constantine, 2007/2008, P.66.

⁴ JEAN-PIERRE CUQ, *Dictionnaire de didactique du Français " langue étrangère et seconde "*. Paris, asdifle/clé international, 2003, P.160.

INTRODUCTION GENERALE

« *La pratique de la comptine, liée au contexte vivant du jeu, favorise chez l'enfant la prévision, l'anticipation, l'intériorisation et le traitement des données* »⁵. Nous pouvons considérer la comptine comme un jeu ludique qui favorise l'acquisition d'une bonne prononciation en FLE, grâce à la multiplication des rythmes, des intonations, des rimes et des refrains.

De plus, « *La comptine permet à l'élève d'avoir un moment de plaisir de détente, peut être un prétexte à des jeux de prononciation, de mémorisation, de discrimination auditive...* »⁶.

D'après la citation précédente nous pouvons dire que la comptine peut développer chez l'apprenant :

- La prise de conscience de la composition phonique des mots et la perception des sons par le biais de la démarcation phonique qui joue un rôle capital non seulement linguistique qui permet d'organiser la compréhension de la comptine mais aussi phonétique pour pratiquer la prononciation/l'articulation et phonologique dont l'expression des émotions et des attitudes des apprenants.

- La discrimination auditive favorise le développement des facultés d'attention et de concentration par la segmentation des mots en syllabes pour identifier les rimes et les sons qui ont la même prononciation. Comme le signale CORINNE WEBER dans son ouvrage *Pour une didactique de l'oralité* : « *Pour discriminer (dites si les sons entendus, deux voyelles ou deux consonnes sont identiques ou non), aider à identifier comment articuler les sons (mouvement de la langue ou de la bouche)...* »⁷.

Dans ce sens, l'enseignant sera, à ce moment, très attentif à la récitation de la comptine afin que l'apprenant perçoive bien le positionnement des lèvres et les mouvements articulatoires à partir d'un entraînement de l'oreille dans la production de la parole.

⁵ *Le dictionnaire le petit LAROUSSE illustré*, Paris : Larousse, 1993, P.32.

⁶ TOUNSI MINA, BEZAOUCHA ANISSA & GUESSMI SADJIA, *Guide du maître-Français 3^{ème} A .P*, Alger. O.N.P.S, 2008, P.19. Disponible sur <http://www.oasis FLE.com>

⁷ GORINNE WABER, *Pour une didactique de l'oralité : Enseigner le Français tel qu'il parlé*, Les éditions Didier, Paris, 2013, P.153.

INTRODUCTION GENERALE

De ce fait, notre choix du sujet n'est pas un simple hasard, il a été motivé par une idée que les comptines ont leurs places réservées dans les nouveaux programmes de l'enseignement /apprentissage du FLE, au primaire et surtout en 3^{ème} année primaire dans le système éducatif Algérien.

Pour cela, nous nous sommes parties du constat que la comptine est un outil pédagogique privilégié pour les apprenants de 3^{ème} année primaire, ils l'apprennent facilement grâce à son aspect démarcatif.

À cet égard, nous allons nous préoccuper de savoir : Quel est le rôle de la comptine dans une classe de FLE (3^{ème} A.P) et quel est l'effet de la démarcation phonique à l'intérieure de la récitation de la comptine ?

Pour répondre à notre problématique, nous supposons les hypothèses suivantes :

1- L'exploitation et la répétition de la comptine en classe de FLE, permettraient aux apprenants de 3^{ème} année primaire d'accéder à l'acquisition de meilleure prononciation.

2- La démarcation phonique à l'intérieure de la récitation de la comptine faciliterait la perception et l'identification des sons.

À ce titre, l'objectif premier de notre recherche est d'orienter les apprenants à découvrir cette langue étrangère assez différente de celle qui est leur langue maternelle.

Le deuxième objectif est d'intérioriser la prosodie (la démarcation phonique) de la langue étrangère par l'exploitation des comptines.

Le troisième objectif est de développer chez l'apprenant des stratégies d'écoute pour progresser dans leur apprentissage.

Pour atteindre nos objectifs et de vérifier nos hypothèses, notre recherche va tenir compte à la fois de l'expérimentation et de l'observation en classe de la mise en pratique de la récitation de la comptine. Le public que nous avons ciblé dans notre expérimentation est l'ensemble des apprenants de 3^{ème} année primaire (23 apprenants) de l'école de BEN MALEK LAHCEN de Biskra.

INTRODUCTION GENERALE

Pour ce faire, nous allons effectuer notre travail de recherche sur la base d'un corpus constitué : quatre comptines choisies en fonction de notre objectifs d'apprentissage du FLE, nous permet de mettre l'accent sur le rôle et l'intérêt de cet outil dont l'acquisition de meilleures performances en phonétique et en phonologie par le biais de la démarcation phonique.

Notre travail de recherche s'articule autour de trois chapitres :

Dans le premier chapitre nous allons d'emblée trier tout ce qui concerne les comptines (leurs définitions, leurs types), puis nous aborderons le rôle et l'intérêt de la comptine comme un outil pédagogique en classe de FLE, ainsi nous montrerons l'apport de la comptine dans le développement de la prononciation des apprenants et finalement nous présenterons une distinction entre poèmes, comptines et chansons.

Dans le deuxième chapitre nous présenterons d'abord les notions fondamentales ayant relation avec la démarcation phonique, nous essaierons également de mettre en lumière l'effet de la démarcation phonique dans la comptine, ce qui nous conduit alors à donner la définition de la phonétique et leurs branches où nous montrerons comment se fait l'appropriation de la prononciation, ensuite nous présenterons les sous disciplines pour l'appropriation d'une conscience phonologique. Enfin nous proposerons les trois méthodes de la correction phonétique.

Le troisième chapitre constitue une présentation du corpus sur lequel nous établirons une analyse descriptive de la mise en œuvre d'une observation pour noter les réactions de notre public visé. Ainsi et à travers une expérimentation : initier les apprenants à apprendre et à connaître la démarcation phonique qui permet plus tard de mieux prononcer où nous montrerons que la comptine et la démarcation phonique puissent devenir une véritable porte d'entrée dans la langue pour l'acquisition de meilleures performances (prononciation, articulation, perception et identification des sons...).

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

Abondantes, amusantes et rythmées sont les comptines que nous pouvons trouver dans de nombreux ouvrages, CD-audio et sites Internet ... De plus dans le cadre de la nouvelle réforme de l'enseignement scolaire du français en Algérie, la comptine occupe une place très importante surtout pour les premières années d'apprentissage.

Elles sont donc comme des documents pédagogiques pour les enseignants de FLE qui offrent aux apprenants beaucoup d'activités variées de dialogue, de lecture et d'écriture « *Aujourd'hui, on en fait un usage pédagogique et c'est surtout avec les mots des comptines que l'on joue, en effet, ces petits poèmes très rythmés, sont des supports très intéressants pour de nombreuses activités à l'oral* »¹.

En effet les comptines sont très présentes dans le manuel de la troisième année primaire du français comme des supports didactique qui aident les apprenants à comprendre, à s'exprimer et à interpréter leurs pensées ,leurs sentiments ...à l'oral comme à l'écrit dans diverses situations pour être plus motivé dont l'objectif est l'acquisition des savoirs linguistiques, des savoirs formatifs et des savoirs culturels.

1. Définition de la comptine

L'étymologie des verbes *compter* et *conter* est commune : le verbe latin *computare* signifie calculer. Le mot conte correspondrait d'abord à un récit consistant à rendre *compte* de façon chronologique, séquentielle, des événements passés.

Nous retrouvons dans cette étymologie que le terme comptine renvoie à une histoire courte, à un événement passé qui contient des formules parlées ou chantées favorisant une approche ludique pour cette raison les enseignants de langue choisissent ce support pour adopter leurs objectifs d'apprentissage. Certains spécialistes la définissent comme étant : « *Un rythme verbal, une sorte de langage-musique, palier entre jeux vocaux et expression de la pensée qui s'organise transmise par la voix humaine, la comptine est stimulation*

¹ TOUNSI MINA, BEZAOUCHA ANISSA & GUESSMI SADJIA, *Guide du maître – Français 3^{ème} A .P*, Alger. O.N.P.S, 2006, P. 42.

www.cnrth.fr/definition/academie 9/comptine. Consulté, le 03/01/2016 à 15h.

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

pour l'oreille et favorise une écoute attentive ,son rythme, son registre court, ses rimes favorisent la mémorisation »²

C'est-à-dire, la comptine développe chez l'apprenant l'attitude de l'écoute et de mémorisation grâce à son rythme, intonation, son registre et ses rimes répétitives pour accéder à une correcte prononciation.

D'après le dictionnaire *Robert*, le terme comptine désigne : « *Une formule enfantine (chantée ou parlée) servant à désigner celui à qui sera attribué un rôle particulier dans un jeu* »³ .

Ce dictionnaire considère la comptine comme un langage oral véhiculée par la langue, poétique et ludique un jeu sur les sonorités, les mots ... souvent accompagné d'une mélodie afin d'amuser et d'éduquer les apprenants implicitement pour mieux percevoir le sens de ses apprentissage.

Toutes ces définitions avaient néanmoins un fond commun, nous pouvons retenir d'elles que la comptine se caractérise par :

- ❖ Des figures sonores : allitérations, assonances.
- ❖ Des figures de style : métaphores, comparaisons... mettant en marche un certain nombre de compétences comme l'imagination et la création.
- ❖ Un jeu ludique séduisant qui incite les apprenants d'avoir l'intention de compter le nombre de syllabes, de rimes...pour bien manipuler la démarcation phonique.
- ❖ Un rythme, une intonation et une accentuation spécifiques qui donnent à la comptine une certaine musicalité.

2. Les types de comptines

Du moment que les comptines sont très riches du rythme, d'intonations, des rimes elles peuvent permettre à l'apprenant de mieux prononcer les sons, les mots... De se fait, Il existe donc une offre considérable de comptines, en passant par les comptines traditionnelles jusqu'aux comptines plus originales pour communiquer et interagir dans

² DELPELH DAMIENE, FLORENCE GEORGE NOK EVELYNE, *La conscience phonologique test*, Éducation et Rééducation, Solal, 2006, P. 66.

³ *Le dictionnaire ROBERT de la langue française*, 2008, P.499.

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

une classe de FLE grâce au sujet aborder mais à condition qu'elle doit répondre à certains critères et objectifs d'apprentissage pour qu'elle soit exploitable en classe de langue.

Nous pouvons donc distinguer plusieurs types de comptines qui permettent d'aborder les différents domaines de l'école primaire :

2.1. Des comptines phoniques : pour jouer avec les sons (allitérations, onomatopées, rimes...) dont l'objectif est l'acquisition d'une bonne prononciation des sons. Elles jouent donc un rôle fondamental dans le développement de la conscience phonologique de l'apprenant.

D'une part, les comptines comportent originellement des éléments sonores et musicaux propres à engager les apprenants dans une tâche, d'autre part, elles vont permettre grâce à la multiplication des rimes...de travailler la prononciation et l'articulation de certaines voyelles et semi-voyelles de la langue française.

« AAAAA j'ai du chocolat,

Eéééé je vais le manger

IIII il est trop petit

OOOOO j'en veux un plus gros

UUUUU tu n'en n'auras plus »⁴

2.2. Des comptines musicales : pour jouer avec le rythme qui est un paramètre fondamental dans l'acquisition de la prononciation des langues étrangères car la comptine est considérée comme le niveau minimal de la musique. Les sonorités sont frustes et primaires mais elles évoquent la grande universalité du rythme et du folklore enfantin le rythme impose donc une certaine rigueur dans la récitation de la comptine.

Ces comptines développent la perception auditive des sons répétitifs.

⁴ <http://netia59.ac-lille.fr/ienctouaicatin./pedagogie./maitrise-de-la-langue/comptine.pdf>, Consulté, le 03/01/2016 à 14 :00h.

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

« *Rossignol joli*

Do si do ré mi,

Joli rossignol

Mi Fa mi Fa Sol,

Rossignol cendré

Fa Sol fa mi ré

Fait chanter l'écho,

Fa Sol mi ré do »⁵

2.3. Des comptines numériques : pour compter des syllabes, des rimes...
Elles sont nombreuses et variées ayant pour objectif la construction de la suite numérique :

« *Un, deux*

J'ai pondu deux œufs

Dit la poule bleue

Un, deux, trois

J'en ai pondu trois... »⁶

2.4. Des comptines thématiques : pour jouer avec la syntaxe (champ lexical, le vocabulaire thématique...), elles offrent en effet une grande variété de structures syntaxiques (l'affirmation, l'interrogation, la négation, le dialogue, les répétitions et les reformulations) pour qu'elles soient spécifiques.

À titre d'exemple :

⁵ TOUNSI MINA, BEZAOUCHA ANISSA, GUESMI SADJIA, op.cit., P.109.

⁶ Ibid., P.109.

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

« Cartable nouveau, Joli manteau

Livres, cahiers et beau plumier...

Cloche a sonné, Un gros baiser,

Il faut y aller : C'est la rentrée ! »⁷

2.5. Des comptines dialoguées : elles peuvent être chantées individuellement ou collectivement dans un groupe classe, ces comptines ont une structure générale de dialogue pour amener l'apprenant à s'interroger sur le contenu de la comptine.

Elles nous montrent différents types de phrases (interrogative, négative...) pour connaître le schéma intonatifs de chaque phrases (montante descendant) et différentes structures pour comprendre le sens caché derrière cette comptine (phrases complexes avec subordonnées, juxtapositions...).

« Que fais tu poulette ?

Tu le vois, je ponds.

Que ponds-tu poulette ?

Mon petit œuf blanc.

Qu'y a-t-il dedans ?

Un jaune et un blanc... »⁸

3. La comptine comme une activité ludique et motivante en classe de FLE

L'approche ludique de comptine permet de créer un contexte convenable à l'apprentissage, elle est associée au développement intellectuel de l'apprenant car

⁷ MINA M'HAMSADJI-TOUNSI, ANISSA BEZAOUCHA, SADJIA MAZOUZI-GUESMI, *Le manuel scolaire, Mon 1^{er} livre de Français de 3^{ème} A .P*, Algérie, O.N.P.S, 2008, P.09.

⁸ HUC FERNANDE, *Manuel de l'élève, 3^{ème} A.P*, Algérie, O.N.P.S, 2008, P.56.

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

l'apprentissage se fait davantage dans le plaisir et le manque de motivation bloque la parole et créer la manque de confiance en soi.

Nous faisons recours à la fois au jeu et à la comptine pour apprendre la langue ainsi l'association jeu /comptine participera à la réussite et à l'efficacité de l'enseignement /apprentissage du FLE, nous ciblons donc que les comptines ont un rôle affectif, sécurisant et apaisant pour les apprenants de primaire qui sont très timides au début de leur apprentissage de cette nouvelle langue étrangère.

Grâce à la comptine l'apprenant peut reproduire plus facilement ce qu'il entend et ose prononcer des sons qui ne lui sont pas du tout familier dans sa langue maternelle, elles constituent un support intéressant, ludique et authentique pour amener l'apprenant à parler et à communiquer au sein de l'école et de la société.

Tout simplement la comptine fonctionne comme un espace de socialisation et d'apprentissage faveur grâce à son côté ludique et affective, dont l'objectif majeur est de préparer l'apprenant à être un citoyen du monde.

3.1. L'apport affectif de la comptine

Les comptines permettent aux apprenants de s'exprimer ses émotions, ses sensations avec un grand plaisir. En effet, le rythme de la comptine permet à la fois d'amuser et de calmer les apprenants débutants pour faciliter le processus de transmission des savoirs.

3.2. L'apport social de la comptine

Les comptines ont également un rôle socialisant car les apprenants partagent ensemble ce moment et rient ensemble des sons et du rythme qui les entraînent pour mémoriser les mêmes intonations.

Nous estimerons que la comptine participe à la mémoire collective du groupe classe (un lieu de coopération, d'échange et de partage) et elle est comme une autre porte d'entrée pour aller vers l'autre. « *Grâce aux comptines en langue française les enfants non*

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

francophones ou d'origine étrangères peuvent, en effet, s'imprégner de la culture française et avoir une culture commune, différente de la leur »⁹

Nous considérons que la comptine occupe un rôle essentiel dans la construction relationnelle et identitaire de l'apprenant, il se construit uniquement dans son rapport à l'autre, il prend donc petit à petit conscience de leur place dans leur famille à l'école et au sein de la société pour qu'il devient tolérant se qui résulte l'acceptation de l'autre avec ses différences 'l'altérité'. C'est-à-dire être sujet signifie être riche d'une culture partageable avec d'autres.

3.3. L'apport pédagogique de la comptine

La comptine joue un rôle pédagogique primordial en didactique des langues, elle est présenté dans les manuels scolaires, les guides pédagogiques, etc. « *C'est un petit poème oral traditionnel, une formulette qui sert à compter pour savoir qui colle, une courte histoire gaie, une formulette magique, un jeu sur les sonorités, sur les mots... »¹⁰*

En effet, elles offrent aux apprenants la possibilité de développer leurs compétences en phonétiques et en phonologie relatives à différents domaines comme : la langue (oral/écrite), les mathématiques (approche du nombre), les activités physiques (jeux dansés, jeux de doigts) et l'éducation artistiques (le développement de l'imagination et de la créativité), l'entraînement des différentes formes de mémoire (visuelle, auditive, gestuelle) et la participation à la transmission des valeurs universelles (l'amitié, l'amour, la paix...) ...

Nous pouvons remarquer que les comptines sont enseignées souvent au service d'apprentissage de la prononciation de divers ordres phonétiques, phonologiques...

⁹[Http://www.letutin.com](http://www.letutin.com) /Réflexion-théorique-rôle-et-html, Consulté, le 12/03/2016 à 20h.

¹⁰ GRANDCOIN-JOLY, GINETTE, *Pour une classe réussie en maternelle*, Nathan pédagogique, 1991, P.64.

4. La comptine au service d'apprentissage de la prononciation de FLE

La comptine favorise une approche ludique de la langue et elle est comme une aide à la préparation du travail de la structuration et de la réflexion sur les aspects de la langue.

« Elles permettent une approche ludique de la langue par le jeu des répétitions ,des sonorités ,des jeux de mots...tout en véhiculant un lexique important : lexique du temps, de l'espace, des couleurs, et celui des actes de parole...visant ces structures rythmiques répétitives, à l'aide de groupe de mots , de phrases, de refrain ... facilitent la compréhension et surtout la mémorisation »¹¹.

Comme nous l'avons élucidé antérieurement, l'écoute et la répétition des mots de la comptine est une véritable éducation de l'oreille pour bien percevoir les sons et la mélodie alors grâce à elle nous pouvons améliorer notre prononciation que ce soit au niveau phonologique (conscience phonologique, la discrimination auditive ...) ou au niveau prosodique (intonation, accentuation durée) pour un parler correct.

4.1. Le rôle de la comptine orale

Il est important de varier les formes de mémorisation et de restitution de la comptine en petit groupe, individuelle. Il est intéressant d'enregistrer régulièrement les apprenants pour garder une trace orale, ils entraînent leur voix chantée et parlée (intensité, hauteur, durée ...), afin de les doter à une écoute attentive pour jouer avec les sons et les syllabes orales en travaillant l'articulation et la prononciation des apprenants.

Dans ce cas, l'apprenant découvre derrière la comptine orale un espace de liberté et de confiance de prendre la parole surtout pour certains apprenants qui sont très timides et ils ont un langage limité ne leur permet pas de s'exprimer ce qu'ils ressentent alors qu'elle les encourage à traduire leurs émotions, elle les aide à se libérer et à cohabiter avec les autres.

¹¹ TOUNSI MINA, BOUZAOUACHA ANISSA & GUESMI SADJIA, op.cit., P.13.

www.ac-limoges-Fr/ia 87/IMG/PDF./A-dossier-2-comptines-PDF ,Consulté le 02/02/2016 à 14h.

4.2. Le rôle de la comptine écrite

C'est un type d'écrit qui peut transmettre un patrimoine culturel à l'aide de ses structures poétiques et esthétiques (métaphore comparaison...) que l'on peut utiliser pour une entrée dans l'écrit et pour que l'apprenant apprenne la structure d'écriture de cette langue étrangère et acquiert des nouveaux vocabulaires et de connaître quelques règles grammaticaux...

La présentation écrite de la comptine peut prendre plusieurs formes comme :

- Un référentiel de classe sous forme de fiches accompagnées d'images, de classeur ou de cahier.
- Un recueil individuel pour avoir un bagage linguistique et d'apprendre les différentes forme d'écriture des mots et de les mémoriser.

4.3. Le rôle de l'enseignant en classe de FLE

Dans une classe de FLE l'enseignant doit être attentif à ce que chacun soit installé confortablement et puisse voir les autres qui permet de vivre cet instant comme un moment aimable au cours duquel chaque apprenant pourra découvrir un nouvel aspect de la comptine à travers la voix de son enseignant, il doit donc créer un climat propice pour la réussite de ses apprentissages .

« L'enseignant doit plutôt chercher à orchestrer qui a maîtrisé les paramètres des enseignements et de l'apprentissages. On distinguant ceux sur lesquels ils n'ont aucune prise(en fonction des cas : les finalités, les contraintes spéciaux-temporels...), de ceux qui dépendre de lui(le choix des activités, la motivation, la collaboration, la négation avec les apprenants)... »¹² .

Selon cette citation, l'enseignant doit différencier : objectifs, contenus, supports, dispositifs pédagogiques et aides pour pouvoir travailler avec un groupe classe (il devient

¹² JEAN MARK FAYS, *le Français : langue étrangère et second*, Ophrys, Paris, 2003, P40.

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

un motivateur, un organisateur, un passeur...Selon la situation de communication et les besoins de ses apprenants).

Nous s'accordons de dire qu'il doit développer chez son apprenant le goût des langues ,le désir de connaître l'autre à travers sa langue et il doit l'amener à s'auto-évaluer à condition que l'enseignant pendant la séance de la comptine évitera que la récitation soit lue pour lire, il faut enseigner l'art de déchiffrer, de goûter et d'interpréter en plus des pratiques pédagogiques .

Il peut ambitionner au-delà du simple apprentissage linguistique, des notions telles l'autonomie, la responsabilisation ou encore la citoyenneté pour former un groupe qui ne soit pas une simple association d'individualité :

« Il faut que l'enseignant accepte la différence chez l'élève, entre les élèves, entre son rôle et celui des élèves sans penser cette différence en terme de supériorité ou de pouvoir total. La fonction de pédagogue devient alors de faciliter et non de dominer »¹³

Dans ce sens, l'enseignant doit insister sur la variété, aucune forme d'expression n'est à rejeter et aucun mode de communication n'est à écarter, il faut multiplier les formes d'action et encourager les apprenants à intervenir sans contraintes et de prendre en compte la diversité des apprenants en favorisant l'apprentissage et la socialisation.

5. L'intérêt pédagogique de la comptine

La comptine est un support pédagogique qui favorise l'apprentissage de la prononciation dans une situation de communication, d'échange réel, ou l'apprenant va pouvoir expérimenter ses capacités phonémiques.

Il ne faut jamais oublier qu'un enseignement vise des objectifs à atteindre et des compétences à installer comme le notent *D.COSTE et R. GALISSON* « ...*Une compétence*

¹³ ANDRE DE PERETTI, *Pédagogies nouvelles du langage*, 1978, édit. Nathan. Belgique « Mémoire on lingue : L'enseignement de l'oral en quatrième année fondamentale », Consulté le 09/04/2016 à 10 :15h.

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

minimale de communication doit être caractérisée de façon fonctionnelle. C'est-à-dire par rapport à ce que cette compétence permet de faire »¹⁴.

D'après cette citation, nous pouvons dire que la compétence de communication de l'apprenant est un élément optimal caractérisée par un objectif fixé au préalable, pour puiser l'apprenant à comprendre des énoncés déjà étudiés et mémorisés pour qu'il puisse s'en servir dans des situations similaires de la classe. Alors la comptine peut permettre :

- D'aider l'apprenant à savoir communiquer, c'est-à-dire de s'exprimer ses émotions en structurant son discours et d'utiliser un lexique varié selon la situation de communication...
- De favoriser le travail coopératif et de développer des stratégies d'écoute chez les apprenants pour accéder vers la fin à une expression libre (porter attention à celui qui parle ou dit à moduler sa voix, à la réguler en intensité et en vitesse).
- Le développement de la mémoire par le biais de la mémorisation de lexique linguistique riche et varié pour l'utiliser dans des différentes situations de communication.
- L'imitation des structures de comptines pour développer l'aspect imaginaire et créatif chez les apprenants.

5.1. Quelle comptine ?

Le choix fait par l'enseignant est essentiel, il sélectionne en fonction de difficultés rencontrée par les apprenants, leurs âges, ses goûts... En tenant compte du vocabulaire, de la syntaxe, du sens et de l'humour des comptines ; pour attirer l'attention des apprenants et de les motiver.

Pour que, la comptine soit exploitable en classe de FLE, elle doit avoir du sens pour l'apprenant, par exemple, elle comporte un thème courant qui touche leur vie quotidienne et raconte des histoires simples, courtes, faciles à comprendre et à apprendre.

¹⁴ DANIELLE COSTE & ROBERT GALISSON, *Dictionnaire de la didactique des langues*, édit, Ophrys, collection l'essentiel Français, Paris 2008, P.47.

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

Parfois la comptine peut venir en illustration d'un moment de vie de classe, d'un projet, d'une histoire...pour servir à découvrir un nouvel intérêt, dans ce sens la comptine est considérée comme un outil qui cherche à favoriser, l'attention, la compréhension, la mémorisation et l'envie d'apprendre.

5.2. Quand ?

- ✓ Lors d'un moment de groupe classe: l'enseignant dit ou chante la comptine permettant ensuite un échange et un dialogue sur celle-ci pour clarifier la compréhension de texte.
- ✓ Lors de moment spécifique comme le théâtre: l'apprenant peut réciter la comptine devant son enseignant et ses camarades de classe, il s'exerce à une plus grande maîtrise de la prononciation et de l'intonation il acquiert une plus grande aisance à prendre la parole devant ses camarades de classe.

5.3. Comment ?

L'enseignant dit ou chante le texte, après la 1^{ère} écoute les apprenants échangent, se questionne sur le contenu de la comptine ; cette activité fait appel à la répétition pour favoriser la mémorisation et la prononciation. L'enseignant interprète le texte dans sa globalité en utilisant le corps et les jeux vocaux comme un jeu ludique, l'apprenant dans ce cas apprend à son rythme par imitation, un mot, une expression... Il entre dans la comptine et commence à la dire en même temps.

6. La distinction : poèmes, comptines et chansons

Nous présumons que la majorité des apprenants ne font pas la distinction entre ces trois concepts puisque il existe plusieurs points en communs à l'intérieur de chaque type.

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

Ce que nous allons expliquer :

Selon, le dictionnaire *Larousse* « *Le poème n.m ouvrage en vers ou en prose, de caractère poétique* »¹⁵ ; le poème peut être différent d'un autre texte par sa forme particulière et par la musique de ses mots, il est alors constitué d'une structure fixée par des règles : ensemble de vers qui riment.

Le poème vise à créer un univers poétique qui fait appel à l'imagination, au rêve, à la sensibilité, laissant libre cours aux interprétations, il fait alors partie de la littérature.

Parfois il est difficile à faire la différence entre les poèmes et les comptines qui présentent malgré tout des caractéristiques propres.

Ces petites histoires drôles, poétiques mettent en scène l'apprenant, les personnages et les situations qui lui sont proches souvent fantaisiste, le contenu ne prétend toute fois transmettre aucun message.

Les comptines contiennent, par ailleurs, des sons (voyelles, consonnes, onomatopées), des rimes parfois approximatives, des tournures grammaticales, ainsi qu'un rythme explicite où l'on peut dénombrer les syllabes.

Elles présentent aussi une structure répétitive et font appel à une gestuelle typiquement enfantine. Les comptines appartiennent, en effet, à la culture populaire ; elles sont transmises de génération en génération par une tradition orale, ce qui explique parfois les variantes et l'absence d'auteur.

Les chansons, quant à elles sont la mise en mélodie d'un texte qui présente souvent des caractéristiques proches de la poésie comme les rimes, le rythme, l'alternance (couplets/ refrains).

¹⁵ *Le dictionnaire LAROUSSE de la langue française*, 2008, P.324.

CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE

De sa part, MICHELE AQUIEN, dans son dictionnaire de *poétique* évoque d'ailleurs l'idée que : « *la chanson Couvre un champ notionnel très large, allant de la poésie au sens le plus élevé, à l'air de musique le plus élémentaire* »¹⁶.

C'est-à-dire il existe plusieurs manières de chanter la chanson, par exemple, à cappella (sans accompagnement instrumental), à une voix individuelle ou plusieurs comme dans un choral (polyphonie), mais le plus souvent, la chanson est accompagnée par un ou plusieurs instruments (piano, guitare...).

D'après ce qui a été dit, concernant ces différences, nous ne pouvons pas vraiment dire que la frontière entre *la comptine*, *le poème* et *la chanson* soient réellement claire ; les trois peuvent être travaillées à l'école mais nous pourrions penser que les comptines sont plus appropriées pour les apprenants que les poèmes et les chansons car elles sont plus courtes et plus dynamiques à apprendre. De plus elles comportent des structures rythmiques facilement identifiables et des structures répétitives aident les apprenants de primaire à les mémoriser.

Nous pouvons dire que les comptines ont une place prépondérante dans l'enseignement/apprentissage du FLE

En guise de conclusion et après avoir défini les notions ayant rapport avec notre recherche, comme nous avons eu le soin de montrer le rôle de l'enseignant de langue comme un motivateur et un animateur qui vise à transférer non seulement le savoir mais le savoir faire et le savoir être par le biais de comptine .

Nous avons voulu démontrer le rôle de la démarcation phonique dans la comptine pour répondre aux difficultés phonétiques et phonologiques (prononciation, articulation, discrimination auditive...) chez les apprenants.

C'est ce que nous allons voir dans le deuxième chapitre.

¹⁶ MICHELE AQUIEN , *Dictionnaire de poétique*, Paris, Le livre de poche, librairie générale Française, 1993, mémoire on lingue « Apprentissage en maîtrise de la langue et construction d'une culture littéraire grâce à la poésie », consulté, le 10/01/2016 à 20 :30h.

<http://www.universalis-edu.com> :encyclopédie:comptine/, Consulté, le 20 /01/2016 à 09 :00h .

***CHAPITRE I : LA COMPTINE COMME UN OUTIL PEDAGOGIQUE
EN CLASSE DE FLE***

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

De nombreux travaux en phonétique de différents auteurs démontrent le rôle de la démarcation phonique dans l'acquisition d'une nouvelle langue raison pour laquelle, nous allons essayer au cours de ce deuxième chapitre de la traiter.

Nous présenterons la définition de la démarcation phonique, sa fonction et sa place dans la comptine qui constitue une interface optimale entre musique et parole pour permettre aux apprenants de dégager le rythme, l'intonation, l'accentuation et la mélodie il s'agit d'éduquer les apprenants de primaire aux schémas intonatifs ,aux rythmes et aux sonorités de la langue française .

Au moment où leur capacité de discrimination auditive et de reproduction orale des sons sont encore maximales, ce travail ce fait implicitement à l'intérieur de ce support que nous jugerons plus énergique et particulièrement pour les premières années d'apprentissage.

1. Définition de la démarcation phonique

Apprendre une langue étrangère ne se limite pas aujourd'hui aux méthodes et moyens traditionnels, mais d'exploiter des documents authentiques (les dépliants touristiques, les petites annonces ...), des outils pédagogiques (la carte mentale, la chanson, la comptine ...) et parmi ces moyens nous tenterons de proposer la comptine comme un outil pédagogique qui comporte les éléments de la démarcation phonique pour faciliter l'acquisition de cette langue étrangère.

Le fait d'exposer l'apprenant aux comptines au maniement des sons, c'est par conséquent l'aider à entendre (écouter), comme le signal *J-P.CUQ & I.GRUCA* « *Introduire une pédagogie de l'écoute pour apprivoiser l'oreille et favoriser le temps d'exposition à la langue étrangère et aux différents types de discours sont nécessaire des les débuts de l'apprentissage même si l'accès au sens n'est que partiel* »¹.

En somme, les comptines sont généralement transmises par le biais de la langue orale pour donner l'occasion aux apprenants de développer leurs stratégies d'écoute dont l'objectif est de permettre aux apprenants de travailler la prononciation et l'articulation en développant la discrimination auditive et en engageant un repérage des sonorités de la

¹ JEAN-PIERRE CUQ & ISABELLE GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, France, presses universitaire de Grenoble, 2006, P .161.

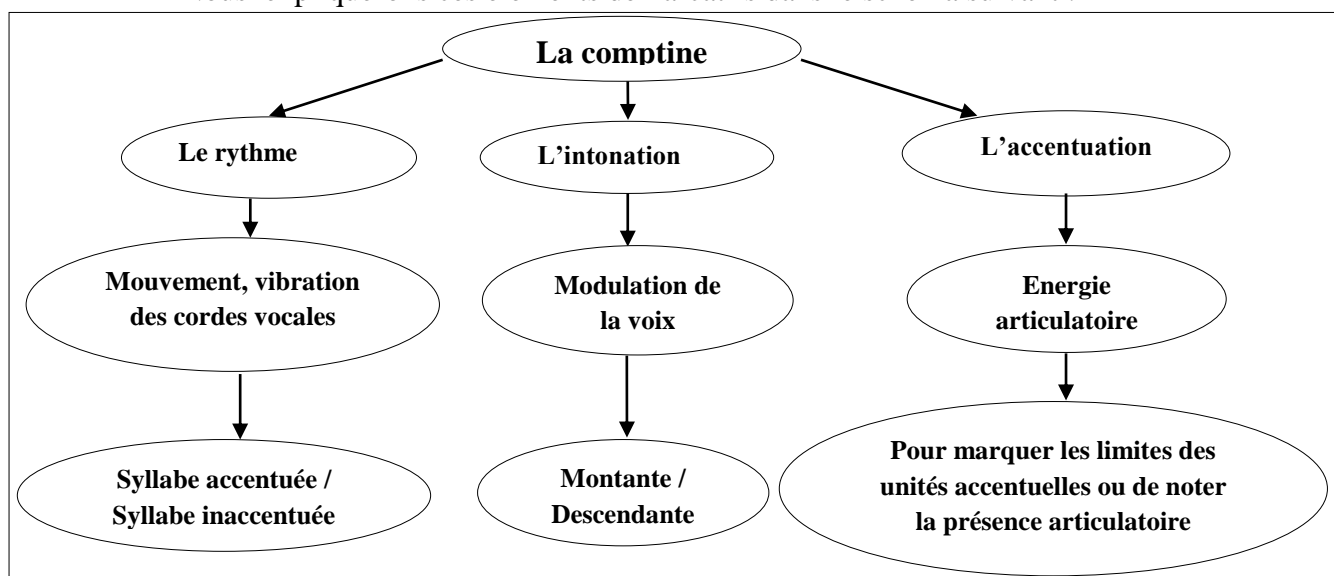
CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

langue (rimes, assonances, allitérations, syllabes, phonèmes), en s'appuyant sur la démarcation phonique.

Selon le dictionnaire de la linguistique la démarcation : « *Marque des limites, initiale ou finale, des signifiants les éléments remplissant une fonction démarcative sont en général de nature phonique ou prosodique...* »².

De cela, nous pouvons dire que la démarcation phonique c'est : le rythme, l'intonation et l'accentuation constituent également les premiers éléments d'information dont l'apprenant dispose pour la compréhension et la perception des mots de la comptine.

Nous expliquerons ces éléments démarcatifs dans le schéma suivant :



Le rôle de la démarcation phonique dans la comptine

1.1. Le rythme

Depuis l'Antiquité, la notion de rythme est irréductiblement liée à celles d'équilibre, de cadence, de disposition, de proportion, de figure donc le rythme suppose une structure répétitive et la proximité dans le temps de ces structures proportionnelles.

D'après le centre national de ressources textuelles et lexicales, le mot *rythme* vient du latin *rythmus* signifiant, cadence, battement régulier : « *Le rythme est un mouvement*

² GEORGES MOUNIN, *Dictionnaire de la linguistique*, 3^{ème} édition " Quadrige ", 2000, presses universitaire de France, P. 99.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

périodique et cadencé, il est configuration des mouvements ordonnés dans la durée et se définit par la régularité du retour c'est-à-dire par une forte prévisibilité »³.

Nous pouvons résumer cette citation comme suite : le premier concept qui puisse être rattaché à celui de rythme est donc celui de régularité ; les événements rythmiques n'existent que parce qu'ils sont organisés de façon régulière dans le temps et la mesure où l'activité rythmique est une activité temporelle structurante.

Pour les psychologues, le rythme langagier n'existe qu'en tant qu'activité perçue : il s'agit du retour régulier dans la chaîne parlée d'impressions auditives analogues créées par divers éléments prosodiques ou plus précisément : d'une impression de régularité dans le retour de temps marqués.

« La mélodie de la phrase désigne généralement les variations musicales de la parole dont l'importance relative est très variable selon les langues, en français la mélodie traduit la présence à l'arrière plan de facteurs extralinguistiques appartenant au domaine affectif : colère, joie etc. »⁴.

Nous s'accordons de dire que le rythme est produit par des retours périodiques de structures simple ou complexe de mélodie, autrement dit, le rythme est une entité complexe, elle est constituée de plusieurs paramètres à savoir : la durée, les pauses, le débit ou le tempo et les accents c'est pourquoi les variations de la voix jouent un rôle plus important dans la distinction de ces unités.

1.2. L'intonation

D'après J-P CUQ « Le terme intonation désigne communément les modulations de la voix inhérentes à la production de la parole ces modulations ont pour origine les variations contrôlées du rythme de vibration des cordes vocales qui sont perçues par l'auditeur comme des variations de la mélodie »⁵.

Le rythme et l'intonation sont liés pour former la musique de la langue sans vouloir minimiser le rôle de l'intonation, nous pouvons donc symboliser l'intonation par une

³ ANNE LA CHEVET DUJOUR, FREDERIC BEAUGENDRE, *La prosodie du français*, CNRS éditions, Paris, 1999, P.34.

⁴ GEORGES MOUNIN, op. cit., P.211.

⁵ JEAN-PIERRE CUQ, op.cit., P .160.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

courbe graphique ou d'un mouvement de la main pour structurer de la situation de communication en production et en perception.

Nous utilisons donc l'intonation pour corriger les erreurs sur les voyelles et les consonnes (des traits aigu et grave).

- Si un son est entendu trop aigu, en le prononçons avec une intonation descendante.
- Si un son est entendu trop grave, en le prononçons avec une intonation plus aiguë.

Nous constatons, que le rôle de l'intonation, comme celui de toute la prosodie (accentuation, pause et mélodie) est significatif dans la production de la parole car elle fait partie de la sémantique, de ce fait, elle permet d'éviter les ambiguïtés de la linéarité de l'énoncé c'est-à-dire l'intonation exprime également l'état de celui qui parle, elle infirme des distorsions entre les mots et le sens que le locuteur veut donner.

De plus, elle fait également partie de l'expressivité et des émotions (surprise, joie, tristesse, colère, indignation...) pour donner cohérence au discours.

À ce propos, *GORINNE WEBER* écrivait dans son ouvrage *Pour une didactique de l'oralité* ce qui concerne cette idée « *L'intonation suppose la prise en compte de plusieurs ordre d'indices : la mélodie(ou modulation de voix), l'accentuation, la longueur syllabique et, dans une moindre mesure, les pauses (silencieuses ou pleines) qui contribuent à grammaticaliser le discours parlé* »⁶.

Nous pouvons dire à travers cette citation, que les changements de fréquence des vibrations des cordes vocales sont responsables de la perception des variations de hauteur, dont le déroulement crée la mélodie de la parole, nous définissons alors généralement l'intonation comme la structuration mélodique des énoncés.

1.3. L'accentuation

Dans le français standard, nous disons que l'accentuation est généralement oxytonique c'est-à-dire qu'elle tombe sur la dernière syllabe prononcée du groupe sémantique, comme dans la phrase suivante : la jolie petite voiture

⁶ CORINNE WEBER, op.cit. , P.180.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

Il apparaît en effet que le Français comme l'Italien ou l'Espagnol, l'unité de mesure du rythme est la syllabe, ces langues sont appelées « *syllabled-timed* »⁷ qui reposeraient sur un principe de chronométrage syllabique, c'est parce que les structures syllabiques du français sont le plus souvent simples, de type consonne-voyelle ou l'inverse qu'elles peuvent avoir une durée globalement identique.

Donc il existe deux tendances accentuelles complémentaires à savoir :

- L'accentuation mélodique initiale de mot pour marquer un mot lexical important sur le plan sémantique ou le groupe de mots formant une unité sémantique cette accentuation, en parole spontanée en facilitant l'accès au sens.

- L'accentuation syllabique finale, la dernière syllabe du groupe est obligatoirement accentuée, c'est elle qui donne naissance au groupe accentuel. En effet, l'accent tonique frappe la dernière syllabe d'un mot lexical provoquant l'allongement de cette dernière.

L'accentuation est une prééminence d'énergie articulatoire qui se manifeste par une augmentation physique de longueur, d'intensité et éventuellement un changement de fréquences en passant de syllabe inaccentuée à accentuée pour marquer la régularité de la voix et du rythme sur les autres syllabes.

Par exemple : toutes les syllabes inaccentuées ont à peu près la même durée et sont articulées aussi nettement que les syllabes accentuées dont la durée est plus longue pour faire sentir cette régularité syllabique aux apprenants.

C'est dans ce cadre qu'intervient la composante articulatoire qui permet d'activer l'appareil vocal de l'apprenant afin de transformer le produit des opérations phonologiques en mouvements coordonnés des organes de la parole pour produire une suite d'ondes sonores qui constitue l'énoncé parlé où en entendant les composants prosodiques.

« *L'accent étranger se présente principalement selon un déplacement de l'accentuation, de l'intonation, du rythme et d'un marquage particulier des voyelles...* »⁸.

⁷ Cette appellation est prise de l'ouvrage : *La prosodie du français*, op.cit. , .37.

⁸ CORINNE WEBER, op. cit., P. 84.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

À la lumière de cette citation, nous trouvons que l'accent est également marqué par le changement de la démarcation phonique et le timbre des voyelles, plus fermé ou plus ouvert ce qui résulte que la situation est plus variable sur la nature de la même voyelle.

Par exemple, le mot : *Les européens*

Certains prononceront : [lezφrɔpeé], d'autres [lezφropeé].

Car certains apprenants ne réalisent plus les allongements de façon systématique devant certaines consonnes.

D'après les définitions précédentes nous voulons aborder la discipline qui étudie les variations de la prononciation:

2. La phonétique

D'après *GEORGES MOUNIN* « *La phonétique c'est la science, dépendante notamment de l'anatomie de la physiologie et de l'acoustique, qui étudie la production et la perception des sons des langues humaines dans toute l'étendue de leurs propriétés physique* »⁹.

La phonétique est une branche de la linguistique qui concerne les sons eux-mêmes les phones, leur production, leur variation dans une communication verbale plutôt que leur contexte, elle nécessite donc un travail important et très spécifique. Il est important de signaler que l'entraînement phonétique d'une nouvelle langue est la méthode destinée à amener l'apprenant de réaliser les actions nécessaires à la parole par l'acquisition de plusieurs performances au niveau segmental et suprasegmental, cela inclut :

- Un entraînement auditif des sons.
- L'utilisation des sons appropriés dans des mots et des phrases données.
- La production des séquences de sons avec un rythme, une accentuation et une intonation correctes.
- Un entraînement des organes de la parole.

Dans ce cas ,le rôle de l'enseignant est intervient pour être un modèle à imiter qui va chercher à guider l'apprenant à modifier sa prononciation par la réflexion ,l'écoute et

⁹ GEORGES MOUNIN, op.cit. , P. 260.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

l'entraînement de la correspondance graphie/son par le biais de la transcription phonétique pour promouvoir l'apprentissage plus efficace et favoriser l'accumulation des connaissances phonétiques de cette langue étrangère en fonction de leur besoin réel .

Du moment que la phonétique est une branche de la linguistique qui étudie les sons des langues, elle présente alors quatre domaines spécifiques qui ont pour objectif d'acquérir plusieurs performances (articulation, prononciation, perception...), ce que nous allons aborder dans l'étape prochaine :

2.1. La phonétique articulatoire

Elle s'occupe de l'activité : des cordes vocales, de la bouche, de fosses nasales, etc. Qui rendent possible la parole, à ce propos, *PIERRE R.LEON* écrivait dans son ouvrage *Phonétisme et prononciations du français* :

« *La phonétique articulatoire s'occupe de la façon dont nous produisons les sons à travers notre appareil phonatoire : appareil respiratoire, larynx(en particulier la glotte espace triangulaire circonscrit par les deux cordes vocales) et cavités supra-glottiques (pharynx, bouche et fosses nasales)* »¹⁰.

Par exemple: nous savons que pour produire le son [P] il faut mettre les deux lèvres ensemble sortir un peu l'air des poumons et ensuite ouvrir les lèvres de façon générale, elle s'intéresse à la manière dont les sons sont produits par les organes de la parole.

2.2. La phonétique acoustique

La phonétique acoustique dont l'objet est le son de la parole ; le terme son implique la perception par l'oreille des variations de pression dans un milieu dans lequel ces oreilles sont plongées pour aider l'apprenant à acquérir la composition acoustique et l'origine physiologique des différents éléments de la parole (les éléments segmentaux et la substance de l'expression), à côté de ces phones, la substance de l'expression langagière est également constituée d'éléments dites prosodiques : durée ,intensité et mélodie.

¹⁰ PIERRE R.LEON, *Phonétisme et prononciations du français*, édition Nathan, Paris, 1992, op.cit. , P .21.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

PHILIPPE MARTIN dit à propos de cette discipline « *La phonétique acoustique se propose de décrire les sons de la parole d'un point de vue physique en explicitant les caractéristiques qui rendent compte de leur usage dans le système linguistique* »¹¹.

C'est-à-dire elle parvient également à décrire les liens qui existent entre les sons de la parole et le mécanisme phonatoire, elle est comme outil essentiel dans l'acquisition des données difficile à maîtriser de manière fiable par la seule investigation acoustique.

2.3. La phonétique perceptive (auditive)

J-P CUQ & I.GRUCA disent:« *La perception auditive joue un rôle fondamental dans l'accès au sens et on ne peut percevoir que ce que l'on apprend à percevoir : elle évolue donc encours d'apprentissage jusqu'à la maîtrise du système phonologique et le développement des compétences linguistiques et langagières* »¹².

C'est-à-dire elle étudie les phénomènes de perception des sons du langage par les êtres humains, elle se préoccupe de la façon dont les sons sont perçus et décodés. Par exemple, le rôle de l'accentuation dans une phrase ... C'est-à-dire, elle tente de comprendre, de décrire et d'expliquer la perception de la parole humaine, pour ce faire, elle a recours aux neurosciences mais surtout à la psychologie de la perception et à la psychologie cognitive.

2.4. La phonétique corrective

Elle se base sur la reproduction d'un modèle unique caractérisé par la norme d'une pédagogie de l'enseignement des langues fondée sur une langue vivante reflétant la réalité socioculturelle de ses utilisateurs ; elle peut être définie comme le fait de percevoir au mieux les sonorités de la langue cible et d'être capable de les reproduire avec un maximum d'authenticité.

Dans ce sens, R.GALISSON & D.COSTE disent que « *L'appropriation individuelle d'une langue est d'abord socialement médiatisée, l'apprentissage d'une langue est*

¹¹ PHILIPPE MARTIN, *Phonétique acoustique*, Armand colin ,2008 pour la présente édition, P.14.

¹² JEAN-PIERRE CUQ & ISABELLE GRUCA, op.cit. , P.161.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

toujours socialement située, langue de quelqu'un qui n'est pas n'importe qui n'importe quand n'importe où »¹³.

Donc l'objet principal de la phonétique corrective est de permettre à un maximum d'apprenants d'améliorer leurs compétences phonétiques pour les doter d'une prononciation correcte de la langue cible.

3. L'appropriation d'une conscience phonologique en classe de FLE

La conscience phonologique est un terme général qui correspond à l'habileté à identifier et à manipuler les mots dans une phrase et les parties d'un mot ; elle permet des opérations beaucoup plus mentales sur le langage parlé (les syllabes, les rimes et les phonèmes...).

« La conscience phonologique est définie comme la connaissance consciente et explicite que les mots du langage sont formes d'unités plus petites, à savoir les syllabes et les phonèmes, elle se traduit par la capacité à percevoir et à identifier les différents composants phonologiques et à les manipuler : localiser, enlever, substituer, inverser, ajouter, combiner ... »¹⁴.

En effet , lorsque l'apprenant s'exprime il n'a naturellement pas conscience de cette particularité linguistique, il va falloir lui donner les moyens d'entendre et de produire consciemment au cours d'activités variées car au début des apprentissages de la prononciation , il est difficile d'associer la concentration sur la construction d'un dialogue et la prononciation des mots donc plusieurs étapes non linéaires ,contribuent au développement de la conscience phonologique :

- ✓ Pour percevoir, pousser les apprenants à se concentrer sur l'écoute des sons pour les repérer si des consonnes ou des voyelles.
- ✓ Pour discriminer, dites si les sons entendus, deux voyelles ou deux consonnes, sont identiques ou non et aider à identifier comment articuler les sons : mouvement de la langue ou de la bouche ...pour s'entraîner à les reproduire.

¹³ DANIELLE COSTE & ROBERT GALISSON, op.cit. , P.96-97.

¹⁴ [http://www.etab-ac-ac-caen .Fr/apie du/musique/docs/Api E du-conscience-phonique .PDF](http://www.etab-ac-ac-caen.fr/apie/du/musique/docs/Api_E_du-conscience-phonique.PDF) .Consulté, le 21/04/2016 à 10 :30h.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

- ✓ Centrer l'écoute sur le rythme de la langue en travaillant particulièrement son accentuation.
- ✓ Comprendre à l'aide de supports audio-visuels comme la chanson, la comptine, support écrit d'une resyllabation, etc.

3.1. La phonologie

En d'autre terme, la conscience phonologique se différencie de la phonologie, au sens strict qui est l'étude des correspondances phonèmes /graphèmes «*Le phonème, notion fondatrice de la phonologie, est basé sur la différence de sens que son remplacement est susceptible de produire, comme dans la paire coût/goût il constitue par là une unité distinctive, mais non significative il n'a pas de sens par lui-même* »¹⁵.

Nous pouvons dire que la phonologie est un des domaines de la linguistique moderne laquelle émerge comme discipline autonome au début du XX^e siècle : «*Elle est l'étude de la deuxième articulation du langage présupposant l'existence de représentations symboliques des données phonétiques produits et perçues par les locuteurs d'une langue donnée* »¹⁶.

Selon cette citation, nous distinguons phonologie/phonétique toutes deux pour objet l'étude scientifique des sons du langage mais la phonétique va s'attacher à décrire l'émission des sons, la perception des sons et la nature physique des sons, alors que, la phonologie ou phonétique fonctionnelle nommée aussi phonémique est la discipline qui étudie les objets sonores et leurs comportements en tant qu'ils sont les unités d'une structure sonore organisée.

3.2. La prosodie

Après avoir le rôle de la phonologie dans la prononciation des sons de FLE, il existe une autre discipline qui étudie les éléments démarcatifs de la parole, elle permet d'accéder à deux niveaux de sens, dans deux espaces acoustiques distincts :

- 1- Le premier espace est celui de l'intonation, dans ce cas, la prosodie converge vers une structure linguistique.

¹⁵ JOAQUIM BRANDAO DE CARVALHO, NOEL NGUYEN, SOPHIE WAUQUER, *Comprendre la phonologie*, presses universitaires de France, 2010, P.18.

¹⁶ Ibid. P.17.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

- 2- Le second espace est celui de la subjectivité, de l'espace personnel, dans cet usage la prosodie est orientée vers la singularité. Elle est alors l'expression d'une individualité et d'une identité.

Elle peut en quelque sorte être considérée comme la ponctuation du code oral, c'est ce qui permettra aux locuteurs et aux auditeurs d'une langue d'organiser, de structurer cette chaîne sonore en unités de sons. J-P CUQ insiste sur le rôle de la prosodie en disant :

« Le terme prosodie est fréquemment assimilé à celui de métrique (dans l'acception littéraire) ou d'intonation (dans l'acception linguistique) alors que sa signification générique fait référence à une ensemble des phénomènes tels que l'accent, le rythme, quantité, le tempo, les pauses, les tons et l'intonation »¹⁷.

En somme, au plan prosodique la forme de l'expression joue un rôle capital, non seulement linguistique et esthétique, mais elle participe également à l'expression des émotions et des attitudes. Ce sont les modifications de l'intonation et de l'accentuation qui vont nous permettre de distinguer la joie (ligne mélodique haute et modulée) de la tristesse (ligne mélodique basse et plate à accentuation faible).

Alors, nous soutenons que la phonologie et la prosodie entretiennent une relation de complémentarité entre eux pour la maîtrise de la prononciation.

3.3. La prononciation

Elle n'est pas une matière que l'enseignant peut transmettre à ses apprenants, c'est une compétence que les apprenants assimilent par eux-mêmes alors l'apprenant peut améliorer sa prononciation propre d'une langue étrangère seulement en entraînant d'une manière active les organes de la prononciation.

Dans ce sens, la musique offre un moyen efficace pour se concentrer sur ce secteur de la connaissance linguistique, pour cela nous avons choisi la comptine comme notre corpus. *« Un cours de prononciation doit se concentrer avant tout sur les suprasegmentaux qui ont un impact très important sur la compréhensibilité /intelligibilité de l'apprenant »¹⁸.*

¹⁷ JEAN-PIERRE CUQ, op.cit. , P .183.

¹⁸ BERTRAND LAURET, *Enseigner la prononciation du français : Question et outils*, édition Camille Ledoux, Hachette livre 2007, P .24.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

Cette citation suppose que l'enseignement de la prononciation se base sur des faits suprasegmentaux (le rythme ,l'accentuation, l'intonation) et des faits segmentaux (les voyelles, les semi-consonnes, les consonnes) de la parole, ainsi que l'incapacité à distinguer/pratiquer certains traits suprasegmentaux influencent toutes deux négativement à la communication orale et à la capacité de compréhension/d'intelligibilité de l'apprenant donc l'acquisition de la prononciation d'une langue étrangère se fait :

- Grâce à une forte implication de l'apprenant et de l'enseignant.
- Grâce à une importante ouverture à la différence sonore et vocale.
- Grâce à une écoute fréquente, précise de la musique et des sons de la langue.

D'après ce qui a été dit, la prononciation est certainement l'un des plus intéressants paramètres qui peuvent contribuer à l'apprentissage des langues étrangères :

« La prononciation est liée à l'articulation mais également à l'audition (capacité sens oreille de l'oreille) et à la perception (interprétation de la réalité physique) prononcer c'est donc entendre et produire les sons et les faits prosodiques d'une langue donnée de telle manière qu'un natif puisse comprendre le message qui lui est adressé »¹⁹.

Il est évident que, la prononciation est liée à l'articulation, à l'audition et à la perception des faits démarcatifs de la langue, à cette base nous pouvons dire qu'elle est marquée par une grande variabilité à l'intérieure même d'une communauté linguistique :

- En production d'abord, la prononciation varie selon de nombreux critères comme : le sexe, l'âge, la morphologie de l'appareil vocal...
- En perception, la capacité auditive joue un rôle primordial qui est le plus souvent à nous faire comprendre et à comprendre les autres.

4. Le code phonographique : de l'oral à l'écrit

Selon *PIERRE R.LEON* « Toutes les langues sont d'abord parlées. Le code écrit n'est, au départ, qu'un substitut du code oral. Parmi les quelques 2800 langues

¹⁹ JEAN-PIERRE CUQ, op. cit. , P.205.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

répertoriées par les linguistes jusqu'en 1998, quelques centaines seulement ont adopté une représentation symbolique écrite »²⁰.

Nous pouvons comprendre que les langues avant se basées sur le code oral où on apprend davantage de proverbes ,de contes de comptines ,dont les structures rythmiques et mélodiques permettent un échange plus facile que celles de la parole ordinaire alors que le code écrit est totalement négligé jusqu'à l'invention de l'imprimerie qui a donnée importance à l'écrit .

4.1. L'orthographe : un peu d'histoire

Bien que l'orthographe soit un frein aux changements phonétiques, les langues ne cessent jamais d'évoluer, les plus grands bouleversements du français se situent au Moyen âge, époque à laquelle l'écriture était très peu répandus car l'invention de l'imprimerie ne s'est malheureusement pas accompagnée du nettoyage graphique qui aurait été nécessaire. Il y avait alors de nombreux graphèmes représentaient un phone différent, comme : *ou, eu, ei, ai, oi, eau, au*. Mais la plupart de ces groupes de voyelles se sont réduits à un seul phone [o].

Ce qui concerne, le système consonantique du français est moins divergent de la graphie que celui des voyelles, cependant, il est tout de même bien peu adéquat à représenter la prononciation, par exemple, un même son peut avoir plusieurs graphies comme : [k] *k, ck, cq, qu, cc* de nombreuses lettres .

Ce que nous allons traiter dans les deux sous titres prochain :

4.2. Comment varient les voyelles ?

« On rappellera au préalable que le système vocalique du français standard et idéal comprend seize phonèmes : douze voyelles orales et quatre voyelles nasales .Les résonateurs des cavités buccales donnent le timbre des voyelles »²¹

Nous pouvons donc distinguer :

²⁰ PIERRE R.LEON, op .cit. , P.17.

²¹ CORINNE WEBER, op.cit. , P.110.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

- Des voyelles à sonorité fixe : [i, y, u, a] qui n'ont qu'un seul timbre, elles sont essentielles à la compréhension linguistique.

- Des voyelles à double timbre [O, E, Œ] qui ont chacune deux timbres.

- Des voyelles à durée souple, selon leur position dans la syllabe : « Pour les voyelles, le point d'articulation détermine un timbre plus ou moins antérieur, postérieur, ouvert ou fermé, selon que la langue s'avance, recule, s'éloigne ou se rapproche du palais »²².

Dans la phonétique, la durée des voyelles orales est essentielle en production pour que l'apprenant soit compris par ses interlocuteurs. C'est-à-dire des timbres variables, avec une aptitude à l'ouverture selon la configuration syllabique (CVC) ou à la fermeture (CV). En contexte didactique les critères de distinction des voyelles : la labilité (lèvres projetées ou non en avant) et le degré d'ouverture de la bouche plus ou moins arrondie ([y] et [u]) sont fortement labialisées, les lèvres fortement projetées en avant).

4.3. Les consonnes et leur variabilité

Rappelons que la fonction identificatrice des sons consonantiques d'après leurs possibilités articulatoires nous renvoie aux nombreuses descriptions, de lieux et de modes articulatoires existantes dans le domaine de la phonétique. Comme le démontre J-P CUQ en disant :

« Articuler consiste à faire varier le degré (mode articulatoire) et l'endroit (lieu d'articulation) du rétrécissement du conduit vocal pour les consonnes, le mode se réduit en une opposition fermeture /petit passage de l'air en des lieux précis allant des lèvres au larynx, pour les voyelles seul la langue détermine la grandeur du passage (l'aperture) dans des zones plus ou moins antérieurs ou postérieurs de la cavité buccale »²³.

C'est-à-dire, le point d'articulation, qui est ce passage où l'organe de la parole vient empêcher le passage de l'air se situe respectivement au niveau des lèvres (articulations labiales ou bilabiales), des dents (articulations dentales) des lèvres et des dents

²² PIERRE R.LEON, op.cit. , P.60.

²³ JEAN-PIEERE CUQ, op.cit. , P.26 -27.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

(articulations labiodentales), des alvéoles (articulations alvéolaires), du palais (articulations palatales) ou voile du palais (articulations vélaires).

Ces caractéristiques rappelées à grands traits, les configurations de la bouche avec les points de contact qui peuvent faciliter la compréhension théorique des caractéristiques articulatoires. Par exemple, les consonnes avec ouverture de la cavité buccale (non occlusive) s'obtiennent par un passage de l'air (articulation fricative) produit un bruit de friction : sourd pour [F] *faire* et sonore pour [V] *voir*...

5. Les méthodes de la correction phonétique

Nous allons montrer qu'il est possible d'aider les apprenants à améliorer leur audition et leur prononciation du français grâce à la connaissance des phénomènes articulatoires et acoustiques auxquels ils sont liés. Ces méthodes se basent sur la faute de l'apprenant, c'est-à-dire de la façon dont ce dernier a prononcé.

Nous présenterons donc les trois grandes méthodes de correction phonétique pour résoudre ce problème et de rendre l'enseignement/apprentissage du FLE très efficace.

5.1. La méthode articulatoire

Elle se fonde comme leur nom l'indique sur les caractéristiques articulatoires propres à chaque son (le chemin entrepris par l'air et la position des organes pour une articulation donnée) que l'enseignant doit connaître. Cette méthode s'appuie sur un apprentissage intellectualisé qui essaie de mettre en place les mouvements nécessaires à une bonne articulation.

Par exemple : l'arrondissement ou le non-arrondissement des lèvres « *Si un étudiant prononce *voiture* au lieu de *voiture*, il est utile de lui montrer l'avancée des lèvres, importante pour le[y] et qui n'existe pas pour le[i]* »²⁴. C'est-à-dire, l'apprenant d'une langue s'aide pour comprendre les propos de quelqu'un et du mouvement des lèvres de celui qui parle pour mieux réagir.

²⁴ DOMINIQUE ABRY, JULIE VELDEMAN –ABRY, op.cit. , P.52.

5.2. La méthode des oppositions phonologiques

Cette méthode se base sur le système phonologique du français actuel (prosodie, voyelles et consonnes) et ses variantes géographiques et sociales. L'avantage de cette méthode réside essentiellement dans le fait de relier son et sens. Parmi les erreurs faites par les apprenants qu'il faut corriger en priorité les erreurs phonologiques et laisser pour plus tard les erreurs phonétiques, en privilégiant les différences de sons qui font des différences de sens.

Par exemple : Le déterminant *le* au masculin et *les* au pluriel, en français la plupart du temps, la marque du pluriel n'existe pas à l'oral sur le substantif mais seulement sur la voyelle du déterminant : Prends *le* dictionnaire /prend *les* dictionnaires.

Il y a une seule marque à l'oral alors qu'il y a deux marques à l'écrit. En général, le déterminant n'est pas accentué, ce qui rend plus difficile son audition puisque les syllabes inaccentuées sont un peu moins longues que les syllabes accentuées.

5.3. La méthode verbo-tonal ou méthode acoustique

Cette méthode part du principe que l'apprenant prononce mal parce qu'il entend mal, elle va donc mettre en place un ensemble de stratégies pour qu'il puisse entendre mieux et donc en conséquence prononcer mieux . Elle commence par l'acquisition du rythme et des schémas mélodiques qui aident à l'acquisition des sons.

« Notre perception des sons est conditionnée par notre système phonologique, un crible phonologique nous empêche de percevoir correctement les sons de la langue étrangère apprise »²⁵. À partir de cette citation, nous visons donc qu'il faut donc rééduquer l'oreille en s'appuyant sur les zones de fréquence les plus entendues à l'aide du corps et des procédés sensoriels.

Dans cette méthode la priorité est donnée à la prosodie alors nous considérons que les erreurs proviennent d'une mauvaise interprétation des deux traits aigu/grave et tendu/lâche, il faut corriger en faisant l'inverse de l'interprétation fautive.

²⁵ DOMINIQUE ABRY, JULIE VELDEMAN-ABRY, op.cit. , P.53.

CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATIION PHONIQUE DANS LA COMPTINE

Pour corriger une voyelle entendue trop grave [y] prononcé [u], nous utiliserons une intonation montante dans une construction autour de consonnes aiguës [s], [t], et pour corriger une voyelle entendue trop aiguë [y] prononcé [i], nous utiliserons une intonation descendante devant des consonnes graves [b], [m].

Ainsi, pour tendre une consonne, comme par exemple, une occlusive sourde prononcée sonore : [b] au lieu de [p] : je vais à Paris prononcé [baRi] ; la correction consiste à placer ou à garder la consonne en position initiale et à la faire attaquer fortement, avec une intonation montante : vive Paris !

Et pour relâcher une consonne, si l'apprenant a prononcé une mi-occlusive au lieu d'une constrictive, comme par exemple, [tʃ] au lieu de [ʃ] : dans ma chambre, prononcé [dāmatʃābr] en maintenant tout d'abord la consonne en position finale avec une intonation descendante : [dāmaʃʃʃʃʃ], puis continuer [dāmaʃʃʃā], [dāmaʃʃʃābr] et finir en revenant au contexte de départ.

Pour clore ce deuxième chapitre, nous rappelons qu'aujourd'hui l'apprentissage d'une langue étrangère comme le FLE se base sur l'implication des activités pédagogiques en classe qui orientent le sens de l'apprentissage de l'apprenant pour le rendre plus actif et motif non seulement au plan linguistique de la langue mais aussi au plan phonétique, culturel, interculturel ...

À travers ce que nous avons vu dans ce chapitre, nous pouvons constater que la démarcation phonique est un élément fondamental pour un apprentissage de qualités des langues étrangères, elle répond également à un besoin de détente, de plaisir, d'exploration et de découverte de l'apprenant par ces facilités d'apprentissage ,elle aide donc le bon développement de ses capacités, comme la souplesse audio-phonatoire : La faculté à entendre, retenir et reproduire différentes sonorités leur capacité à imiter et à s'exprimer sans peur devant tout le monde et dans n'importe quelle situation de communication ...

Nous soutenons que rythme, intonation et accentuation entretiennent une relation de complémentarité entre eux pour former la musicalité de la langue française, où l'apprenant découvre un espace de plaisir facilitant l'acquisition d'une correcte prononciation de FLE.

***CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATION PHONIQUE DANS
LA COMPTINE***

***CHAPITRE II : L'EFFET DE LA DEMARCATION PHONIQUE DANS
LA COMPTINE***

CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{ÈME} A.P).

Dans les deux chapitres précédents ,nous avons présenté le cadre théorique de notre étude traitant l'exploitation de la comptine pour une perspective phonétique de la démarcation phonique dont l'objectif est de développer chez les apprenants de 3^{ème} année primaire la capacité de percevoir et d'identifier les sons afin de mieux prononcer en FLE.

Pour atteindre notre objectif de recherche, nous avons assisté à des séances d'apprentissage du FLE par des comptines essentiellement phonique pour pouvoir connaître le rôle de cet outil dans une classe de 3^{ème} année primaire et l'effet de la démarcation phonique à l'intérieure de la récitation de la comptine. C'est pourquoi nous avons opté pour une démarche expérimentale afin de répondre à notre problématique ainsi de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Pour cette partie empirique descriptive et analytique, nous proposons la réalisation concrète de l'exploitation de quatre comptines dans le domaine de l'enseignement /apprentissage du FLE, auprès des apprenants de 3^{ème} année primaire.

1. Présentation du notre public

1.1. Lieu de l'expérimentation et choix du public

L'expérimentation s'est déroulée au niveau de l'école primaire de BEN MALEK LAHCEN, de notre lieu de résidence, située à Biskra, cette école compte 12 classes (3 classe de 3^{ème}année primaire), nous avons assisté dans une seule classe pour pouvoir exploiter notre corpus.

Concernant le choix du public, nous estimons que les apprenants de 3^{ème}année primaire constituent le meilleur échantillon pour la réalisation de notre expérimentation du moment que nous nous intéressons à développer chez les apprenants l'acquisition de meilleure prononciation en FLE, dès le bas âge et en adéquation avec leurs âges réels. C'est la période favorable pour installer plusieurs performances chez ses débutants pour qu'ils deviennent des bons communicateurs.

1.2. Description du groupe et de période expérimentale

Notre groupe expérimental se compose de l'ensemble des apprenants de 3^{ème} A.P. Cette classe contient vingt trois apprenants : 11 filles et 12 garçons assis deux par deux, deux filles et deux garçons, d'un niveau hétérogène.

CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{EME} A.P).

La gestion de cette classe est moderne ce forme en **u**, elle est considérée comme un modèle pour cette école, ce qui nous a réservé des bonnes conditions pour effectuer notre pratique.

Nous avons assisté pendant un moins pour réaliser notre expérimentation et enrichir notre observation.

Le contacte avec la langue française dans cette classe se fait trois fois par semaine, deux fois à midi pendant une heure et demi, la dernière séance se fait l'après midi pendant quarante cinq minutes.

Le premier contacte diagnostique est fait à la fin de moins du mars pour voir quel rôle peut jouer la comptine dans une classe de FLE (3^{ème} A.P) ,avec un public débutants et après avoir des réactions positives de la part de l'enseignant et des apprenants sur l'exploitation de cet outil car ils ont déjà pratiquées plusieurs comptines à la fin de chaque projet didactique .

À cet égard nous avons commencé la préparation de notre partie expérimentale.

2. Les séances d'apprentissage par comptines

Nous avons assisté à des séances d'apprentissage par comptines adaptées à l'apprentissage des éléments phoniques à l'aide d'un matériel audio-visuel pour répondre à notre objectif et de vérifier si la comptine joue un rôle nécessaire en classe de 3^{ème} A.P. Qui permet d'initier l'apprenant à acquérir plusieurs performances comme : la prononciation, l'articulation, la perception des sons ...

2.1. Choix des comptines

Nous avons opté pour un ensemble de comptines hors le manuel scolaire beaucoup plus phoniques appuyant sur la démarcation phonique comme nous l'avons signalé antérieurement en fonction des objectifs et des compétences attendues qui sont mentionnés dans chaque fiche pédagogique en respectant les autres objectifs fixés par l'institution et qui sont : le développement des compétences langagières ,l'ouverture vers l'autre (une approche interculturelle)...

Nous estimons que ces quatre comptines sont en adéquation avec le niveau de notre public et l'intérêt qu'elles pourraient provoquer chez eux, c'est pour quoi nous avons justifié le choix de ces comptines à la fonction : de rimes, des sonorités, de rythme et d'intonation variée.

CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{EME} A.P).

Les caractéristiques de ces quatre comptines sont :

- ❖ Des structures courtes avec un vocabulaire simple et facile à apprendre.
- ❖ La multiplicité des rimes et des sonorités pour entendre les syllabes et de marquer l'accentuation.
- ❖ La présence de la démarcation phonique pour mieux articuler les sons.
- ❖ Ces comptines sont pleines de répétition pour jouer avec le rythme, de distinguer des sons opposés /z/, /ʃ/ et de discriminer des sons comme /p/, /b/.

Les comptines choisies sont les suivantes :

1. Une comptine thématique : Pomme et Poire
2. Une comptine musicale : Rossignol joli
3. Une comptine dialoguée : La poulette
4. Une comptine phonique : J'ai du chocolat

2.2. Supports utilisés

Nous avons apporté quelques nouveautés dans la manière de réciter la comptine élaborée pour travailler la prononciation et la perception des éléments phoniques, nous avons introduit un support audio-visuel : la vidéo pour aboutir à une prononciation correcte des sons, des mots ...dont l'objectif est :


- ✓ De rendre le cours de FLE motivé.
- ✓ La récitation des apprenants plus actifs.
- ✓ De changer la méthode traditionnelle de transmission des savoirs.
- ✓ Doter l'apprenant à entendre et à écouter des voix plurielles.

2.3. Présentation du déroulement des séances en fiche pédagogique

Pour l'application des comptines choisies devant notre échantillon, nous avons élaboré une fiche pédagogique pour chaque comptine, qui se présente dans une séquence comportant trois séances. Lors de l'observation de ces séances nous avons montré les actions et les réactions les plus marquantes de chaque séance.

Nous présentons une fiche récapitulative du déroulement des séances par les quatre comptines déroulées en trois phases qui sont dans le tableau suivant :

**CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE
DE FLE (3^{EME} A.P).**

Temps	Les partenaires	Déroulements
5 min	L'enseignant	<p align="center">1. Phase de découverte et d'écoute :</p> <p>Pour attirer l'attention des apprenants par la projection audio-visuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant : « aujourd'hui nous allons chanter ensemble une comptine ». - Il demande aux apprenants le silence absolu dans des conditions favorables d'attention à l'aide d'une vidéo qui est un support authentique par excellence.
10 min	L'enseignant	<p align="center">2. Phase de compréhension :</p> <p>L'utilisation des signes, des gestes pour faciliter la compréhension.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant chante la comptine trois fois lentement et à haute voix par des gestes au cours de ces trois lectures, il essayera d'expliquer le sens de la comptine et comment se réalise le rythme dans la chaîne parlée, l'intonation dans la phrase interrogative et déclarative par des courbes mélodiques : <p align="center">  </p> <ul style="list-style-type: none"> - Après cette explication l'enseignant doit recueillir les premières réactions des apprenants.
		<p align="center">3. Phase de répétition et de mémorisation :</p> <p>Prendre le plaisir à répéter la comptine pour la mémoriser, dans ce cas, l'enseignant demande aux apprenants de répéter après lui les phrases de comptine, de les découper en courts segments en insistant sur les mots et les rimes souvent oubliés ou mal reproduits.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La 1^{ère} écoute c'est par le biais de vidéo, après

**CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE
DE FLE (3^{ÈME} A.P).**

30 min	L'enseignant + l'apprenant	<p>l'enseignant répète la comptine devant ses apprenants par des gestes articulatoires : l'ouverture de la bouche, la voix monte dans la phrase interrogative et l'inverse pour la phrase déclarative, l'accentuation sur la dernière syllabe...</p> <p>- La 2^{ème} écoute, il revient à la vidéo cette fois la répétition faite par les apprenants le premier groupe, puis le deuxième groupe (collectivement puis individuellement).</p> <p>- La prononciation, l'articulation, les intonations, le rythme, l'accentuation et la correction phonétique sont autant les éléments à affiner dans cette phase.</p>
--------	----------------------------------	--

2.3.1. Fiche pédagogique 01 : La comptine « Pomme et Poire »

Domaine : L'enseignement/apprentissage du FLE	
Public visé : Classe 01 de 3 ^{ème} année primaire	
Outil pédagogique : Une comptine thématique	
Matériel : Micro-portable	
Durée de la séquence : Trois séances	
Date : Du 04 au 06 Avril 2016	
Durée de la séance : 45 min	
Titre de la séquence : Pomme et Poire, voire annexe 01	
<p align="center">Objectifs visés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Apprendre à écouter. 2. Corriger les erreurs de la prononciation à l'oral. 3. Produire un énoncé en respectant les signes de ponctuation. 	<p align="center">Compétences attendues :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dire pour s'approprier la langue française. 2. Développement de la perception et de l'audition des sons i , u , ain ... 3. Acquérir le rythme correct des énoncés.

Description et analyse :

CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{EME} A.P).

Nous avons choisi dans un premier lieu une comptine thématique pour initier les apprenants à s'approprier les sonorités et le rythme du FLE car la répétition des rimes et des sonorités développent chez eux la perception correcte des sons.

Après la 1^{ère} écoute de la comptine dans des conditions favorable, les réactions des apprenants sont variées :

- Certains répètent spontanément.
- Certains sont plus timides et refusent de participer ce qui prouve que cette classe est hétérogène.

Lors de la 2^{ème} écoute les apprenants ont très rapidement mémorisé ce chant, du fait qu'elle comporte des phrases courtes à apprendre et les multiplicités des rimes entraînent les apprenants à la prononciation : oire, oi, ain, et ole.

De plus, pour l'acquisition du rythme correct de la comptine l'enseignant à accompagné ce chant par la vidéo pour permettre à l'apprenant de corriger leurs erreurs de prononciation de certains sons nasales : an , ain ,om .

2.3.2. Fiche pédagogique 02 : La comptine «Rossignol joli »

Domaine : L'enseignement/apprentissage du FLE	
Public : Classe 01 de 3 ^{ème} année primaire	
Outil pédagogique : Une comptine musicale	
Matériel : Micro-portable	
Durée de la séquence : Trois séances	
Date : Du 11 au 13 Avril 2016	
Durée de la séance : 45 min	
Titre de la séance : Rossignol joli, voire annexe 02	
Objectifs visés :	Compétences attendues :
1. Identifier les graphèmes de la langue.	1. Maîtriser le système graphique /phonique du français.
2. Discriminer les phonèmes de la langue.	2. Familiariser les apprenants à l'émission des sons correspondant à des graphies.
3. Discriminer les unités de sens en syllabe.	3. Maîtriser le système phonologique.

CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{EME} A.P).

Description et analyse :

Cette comptine se caractérise par une mélodie comme leur nom l'indique et un rythme répétitif. Lors de l'apprentissage de cette comptine l'enseignant avait attiré l'attention de ces apprenants sur le système graphique/phonique de la langue française afin de faciliter la discrimination des phonèmes mais aussi afin de discriminer les unités de sens en syllabe .Par exemple : Ro/ssi/gnol jo/li /do /si/do/ré/mi (10 syllabes) ; ce qui rend l'activité plus ludique.

Nous avons constaté que l'aspect musicale de cette comptine a permis aux apprenants de découvrir les unités syllabiques et rythmiques facilement pour cela l'enseignant demandais aux apprenants de répéter la comptine individuellement pour vérifier si l'apprenant a acquis ces éléments dans sa manière de réciter ou non.

Après la répétition de la comptine nous avons remarqué que la majorité des apprenants ont utilisé ces éléments ce qui permettaient à mieux prononcer ; nous pouvons dire qu'à partir de cette séquence la maîtrise du système phonologique favorise l'identification des sons par des syllabes.

2.3.3. Fiche pédagogique 03 : la comptine « La poulette »

Domaine : L'enseignement/apprentissage du FLE	
Public visé : Classe 01 de 3 ^{ème} année primaire	
Outil pédagogique : Une comptine dialoguée	
Matériel : Micro-portable	
Durée de la séquence : Trois séances	
Date : Du 18 au 20 Avril 2016	
Durée de la séance : 45 min	
Titre de la séance : La poulette, voire annexe 03	
Objectifs visés :	Compétences attendues :
1. Réaliser une bonne articulation des sons.	1. Manipuler les organes de la parole (les lèvres, la bouche...).
2. Réaliser la démarcation phonique.	2. Lire à haute voix pour marquer la prosodie.
3. Identifier et manipuler les unités sonores de la chaîne parlée.	3. Développer la conscience phonologique.

CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{EME} A.P).

Description et analyse :

Nous avons fait ce choix, car cette comptine dialoguée comporte : des différents types, structures de phrases et elle est se forme de dialogue entre deux personnes pour motiver les apprenants à prendre la parole.

Où ils pouvaient aussi apprendre facilement les différents types d'intonations en respectant la ponctuation qui est déjà acquise pour que le système prosodique soit tissé avec le savoir déjà existant.

La première fois que l'enseignant a chanté la comptine il montrait qu'il existe deux personnes l'une questionne l'autre répond, ce qui rend cette activité motivationnelle.

Au début de la récitation les premières phrases ont présentées des difficultés pour certains apprenants mais quand l'enseignant ajoutait les marqueurs d'intonations à ce moment les apprenants répétaient la comptine à l'aide de ces marqueurs en changeant la hauteur et la modulation de la voix ; ce qui résulte une prononciation, un rythme, une accentuation et une intonation correcte de ces structures phrastiques.

2.3.4. Fiche pédagogique 04 : la comptine « J'ai du chocolat »

Domaine : L'enseignement/apprentissage du FLE	
Public visé : Classe01 de 3 ^{ème} année primaire	
Outil pédagogique : Une comptine phonique	
Matériel : Micro-portable	
Durée de la séquence : Trois séances	
Date : Du 25 au 27 Avril 2016	
Durée de la séance : 45 min	
Titre de la séquence : J'ai du chocolat, voire annexe 04	
Objectifs visés :	Compétences attendues :
1. Distinguer les différents types d'intonations en développant la mémoire auditive.	1. S'approprier le système prosodique de la langue française.
2. Repérer les rythmes de la chaîne parlée.	2. Acquérir l'accentuation.
3. Apprendre les voyelles.	3. Articuler les voyelles.

CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{EME} A.P).

Description et analyse :

Cette comptine joue un rôle primordial dans le développement de la conscience phonologique comme leur nom l'indique car la richesse de cette comptine par des éléments sonores et musicaux permettait aux apprenants à la fois d'acquérir des sons nouveaux et de s'approprier le système prosodique de cette langue étrangère.

La vidéo aussi a joué un rôle nécessaire dans l'apprentissage de cette comptine pour doter l'apprenant à l'écoute de voix pluriels ce qui va développer leur mémoire auditive :

- Les apprenants s'amuse en chantant cette comptine avec beaucoup d'énergie.
- L'enseignant a mené une activité gestuelle pour aider les apprenants à bien articuler les sons par imitation.
- Ils font des gestes en désignant leurs organes pour articuler les voyelles, par exemple, la voyelle O les lèvres arrondie sous forme de cercle...

De manière générale nous pouvons dire que les moments d'apprentissage des comptines sont des moments de plaisir et de découverte, elles instaurent un climat de confiance, de coopération, de respect qui permet à chaque apprenant de se sentir à sa place et d'oser exprimer ses besoins.

3. Présentation des activités liées aux comptines

Pour les besoins de notre recherche, il s'agit de proposer des activités illustrées : Jeux de syllabe, jeux d'intonation, jeux de discrimination auditive ...

Pour pouvoir fixer les acquis appris lors de l'apprentissage de comptines et d'évaluer les compétences des apprenants, en insistant sur l'efficacité de cet outil pédagogique.

Nous avons donc proposé des activités individuelles ont relation avec les objectifs visés par chaque comptine.

3.1. Présentation de l'activité 01

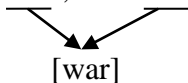
Afin de réaliser l'apprentissage du FLE par les quatre comptines, nous avons proposé à l'enseignant d'appliquer un certains nombre d'activités liées à la première

CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{EME} A.P).

comptine thématique pour atteindre l'objectif visé et d'installer chez chaque apprenants les compétences espérées :

D'une part cette activité se pratique avec les rimes : boire, armoire, bois, noix, et d'autre part de faire la distinction entre le son : /p/ pain et /b/ bois.

Les apprenants produisent les mots qui riment après l'identification du même son dans différents mots, en divisant les mots en syllabe pour les trouver facilement.

Par exemple : P/oire , arm/oire

[war]

La même activité pour discriminer le son /p/ et /b/ : P/ain ≠ b/ain. En donnant d'autres exemples pour illustrer cette activité et pour connaître la différence entre ces deux paires minimales : Pas, bas

3.2. Présentation de l'activité 02

Cette activité se pratique avec les phonèmes opposés [ʃ] chanter, [ʒ] joli. Ce qui les distinguent c'est l'existence de deux traits : Sourde / Sonore

L'apprenant devra distinguer à travers cette comptine musicale les sons opposés dans leur prononciation [s] [z], [f] [v], pour former la musicalité de la langue français dont l'objectif est la maîtrise du système phonologique du FLE.

3.3. Présentation de l'activité 03

Dans cette activité l'enseignant chante la comptine dialoguée à haute voix pour marquer la prosodie en respectant les signes de ponctuation pour mieux prononcer à travers la répétition des phrases de comptine en divisant la chaîne parlée en syllabe pour discriminer l'emploi des voyelles fermées [i] [y] [u] .

Les apprenants vont sortir tous les mots qui ont les graphies u, i, après ils vont les organiser selon le son comme par exemple :

CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{EME} A.P).

[i]	[y]	[u]
Il	tu	poulette
Ici	y	poussins

3.4. Présentation de l'activité 04

L'enseignant lit la première phrase de la comptine en repérant le rythme pour retrouver les pauses et la syllabe accentuée en basant sur les organes articulatoires comme les lèvres ,les dents ...Pour respecter la régularité syllabique des sons graves et aigus pour apprendre à l'apprenant à bien identifier à l'oreille les courbes intonatifs des mots et des phrases afin de favoriser une écoute de qualité.

L'apprenant doit cocher dans le tableau suivant les nombre de syllabes :

Mots	Une syllabe	Deux syllabes	Trois syllabes
vais	+		
gros	+		
petit		+	
chocolat			+

Malgré quelques difficultés rencontrée chez les apprenants mais au fur et à mesure de l'explication et après l'illustration de ce tableau la tâche est devenu plus facile pour eux. Car cette activité déroulait d'une façon ludique et grâce à ces activités nous sommes arrivées à installer les compétences souhaitées par l'apprentissage de chaque comptine.

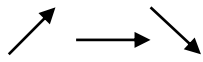
4. Vérification de la réussite de ces activités

Afin de terminer les objectifs visés par les quatre comptines nous avons proposé à l'enseignant d'appliquer une activité après la distribution de cahier de classe de chaque apprenant.

Cette activité comporte trois phrases courtes pour :

1. Marquer l'intonation.
2. Repérer le rythme des ces trois phrases.
3. Mettre l'accent sur les mots accentués.

CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{EME} A.P).

L'enseignant a proposé les consignes suivantes :  ? . __

- 1- Comment tu-t-appelles
- 2- Je m'appelle Amine
- 3- Amine ouvre la porte

Nous avons constaté que la plupart des apprenants avaient réussis dans la réalisation de cette activité mais pour les autres c'est grâce à plusieurs explications à l'oral par un autre modèle sont arrivés à la rétablir.

5. Grille d'observation récapitulative de la mise en pratique de notre corpus par les 23 apprenants

Comme nous l'avons vu dans le cadre expérimental les points à mesurer dans notre observation en classe sont :

- Le rythme
- L'intonation
- L'accentuation
- La prononciation

Nous pouvons dire que la comptine de manière générale est dite de façon collective il convient de les travailler également individuellement pour vérifier la prononciation et la réalisation de la démarcation phonique de chaque apprenant pour mesurer les deux points précédents.

Nous avons élaboré une grille d'observation récapitulative qui englobe la réaction des apprenants dans les quatre comptines, sous forme de tableau rempli par des symboles si les deux critères sont effectués en mettant (+), si ces derniers ne sont pas du tout réalisés en mettant (-), si les deux critères sont moins réalisés en mettant (+/-).

Les pourcentages proviennent d'un calcul effectué à partir des résultats obtenus selon la grille d'observation suivante en fonction des vingt trois apprenants observés.

Après, la réalisation concrète des quatre comptines nous proposons un tableau récapitulatif qui englobe les pourcentages des points positifs des apprenants.

**CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE
DE FLE (3^{EME} A.P).**

Critères + Elèves	Comptine 01		Comptine 02		Comptine 03		Comptine 04	
	prononciation	Démarcation phonique	Prononciation	Démarcation phonique	Prononciation	Démarcation phonique	Prononciation	Démarcation phonique
1	-	-	+	+	+	+	+	+
2	-	-	+/-	+/-	+	+	+	+
3	+	+/-	+	+	+	+	+	+
4	+	+	+	+	+	+	+	+
5	+	+	+	+	+	+	+	+
6	+	+	+	+	+	+	+	+
7	+	+	+	+	+	+	+	+
8	-	-	-	-	+	+/-	+/-	+/-
9	+	+/-	+	+/-	+	+	+	+
10	+	+	+	+/-	+	+	+	+
11	+	+/-	+	+	+	+/-	+	+
12	-	-	+	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
13	-	-	-	-	+/-	+/-	+	+
14	+	+	+	+	+	+	+	+
15	+	+	+	+	+	+	+	+
16	+	+	+	+	+	+	+	+
17	+	+	+	+	+	+	+	+
18	-	-	-	-	+/-	+/-	+	+/-
19	+	+	+	+	+	+	+	+
20	-	-	+	+	+	+	+	+
21	+	+	+	+	+	+	+	+
22	+	+	+	+	+	+	+	+
23	+	+	+	+	+	+	+	+
Total	13 élèves ont eu la note maximale		16 élèves ont eu la note maximale		18 élèves ont eu la note maximale		20 élèves ont eu la note maximale	

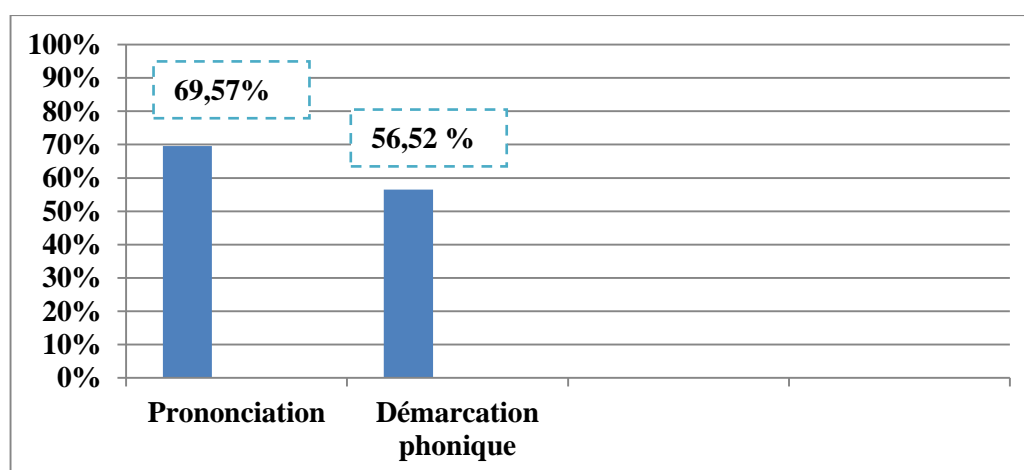
CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{EME} A.P).

- **Tableau récapitulatif des points positifs des apprenants**

Comptines /critères	Prononciation	Démarcation phonique
Pomme et poire	16 + = 69,57%	13 + = 56,52%
Rossignol	19 + = 82,60%	16+ = 69,56%
La poulette	20 + = 86,95%	18 + = 78,26%
J'ai du chocolat	21 + = 91,30%	20 + = 86,95%
Total	82,60%	72,82%

6. Interprétation et analyse des résultats de grilles d'observation

6.1. Les résultats de la grille d'observation 01

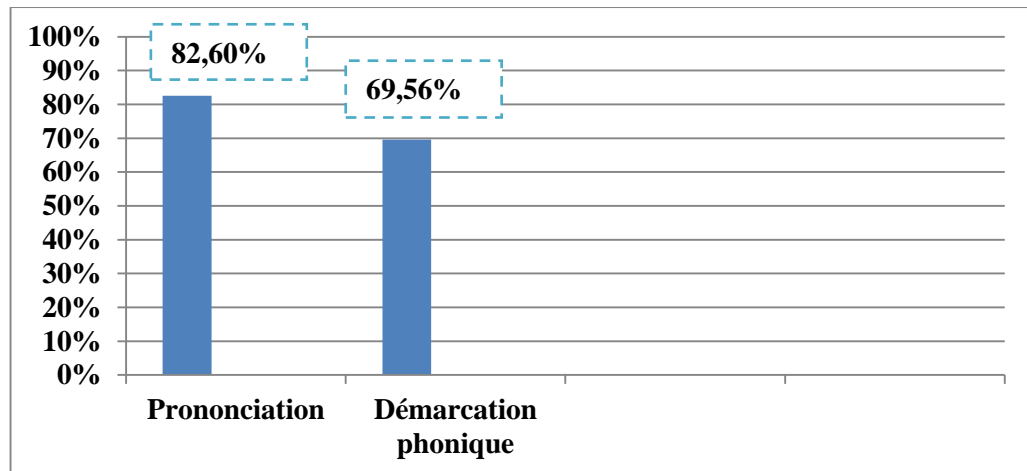


D'après les résultats obtenus, nous remarquons que le pourcentage est 69,57% et 56,52% entre la prononciation et la démarcation phonique ce qui nous dévoilent que la plupart des apprenants ont rencontrée des difficultés pendant la récitation de cette comptine.

Lors de l'apprentissage de cette comptine certains apprenants sont plus inhibés et refusent de participer alors nous avons pris en considération cette réaction et nous avons évalué seulement la prononciation correcte des mots que les apprenants peuvent apprendre à travers la vidéo pour leur donner confiance en soi.

Ces résultats sont des conséquences de la récitation de la comptine thématique comme une initiation aux apprenants de dire seulement pour s'approprier la langue et d'apprendre à écouter afin de s'exprimer.

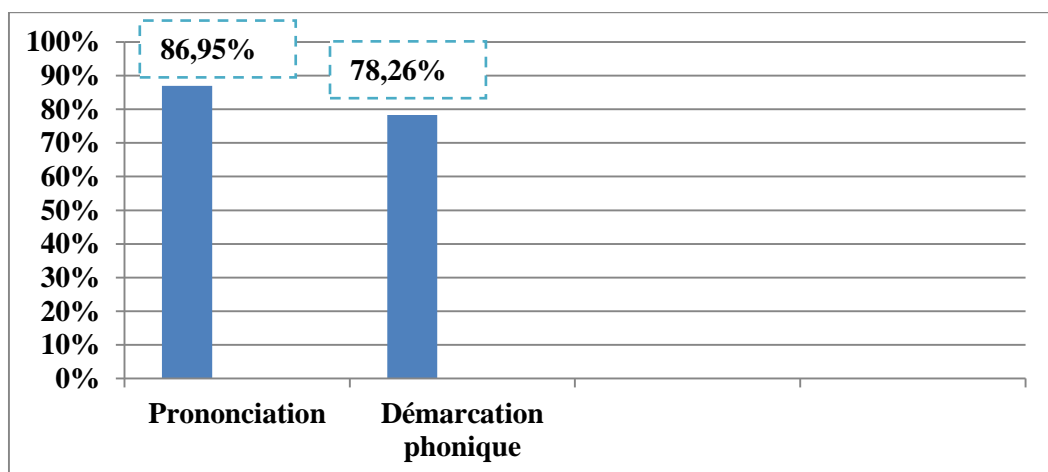
6.2. Les résultats de la grille d'observation 02



D'après les résultats obtenus, nous observons que 82,60% d'apprenants sont plus actifs dans leur manière de s'exprimer et de produire. Ils ont récité la comptine de manière correcte car la majorité des apprenants soit 69,56% sont capable de réaliser la démarcation phonique en donnant une prononciation correcte des mots et des sons.

Le pourcentage démontre que la plupart des apprenants récitent cette comptine sans contraintes psychologiques (peur, timidité ...). Selon ces résultats, nous pouvons dire que l'aspect musical et mélodique de la comptine est au service de l'apprentissage de la prononciation et de la maîtrise du système phonologique.

6.3. Les résultats de la grille d'observation 03



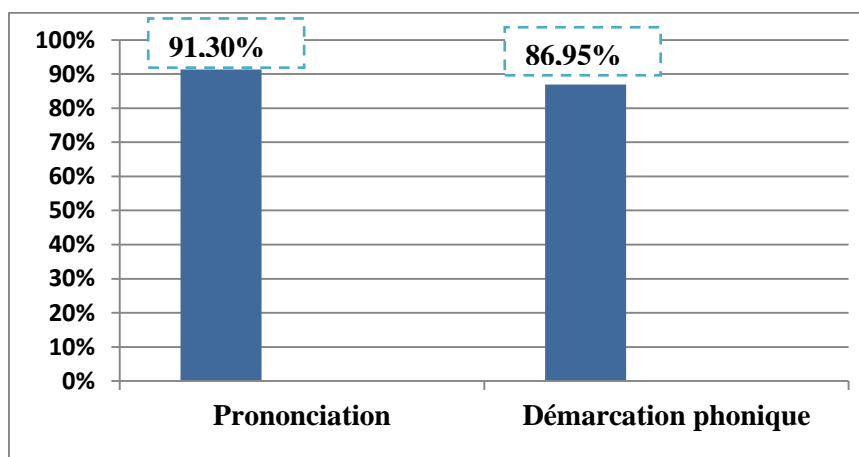
En vu, de cette grille d'observation, nous remarquons que 86,95% des apprenants prononcent bien les mots de manière correcte ce qui prouve que la plupart des apprenants

CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE DE FLE (3^{EME} A.P).

sont capables de répéter et de mémoriser comment se prononce les phrases interrogatives avec une bonne intonation par le biais de cette comptine dialoguée.

Pour cela, les apprenants réalisent la démarcation phonique 78,26% quand ils lisent la comptine à haute voix avec la modulation de la voix et du refrain, ce qui résulte que cet outil favorise l'articulation des sons par les mouvements des organes tout en développant la conscience phonologique de chaque apprenant à l'intérieure de la récitation de celle-ci.

6.4. Les résultats de la grille d'observation 04

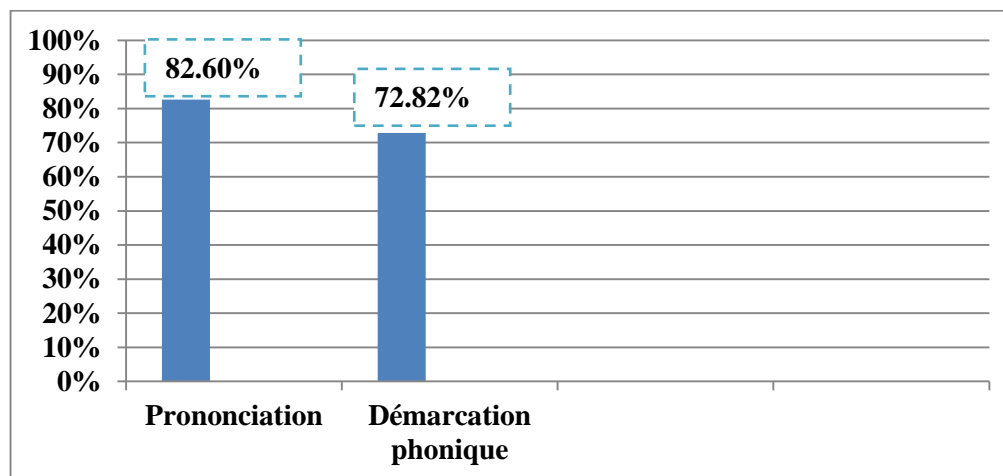


Les réponses obtenues à partir de cette grille d'observation lors de l'apprentissage de la comptine, nous montrent que la comptine phonique permet à l'apprenant de mieux pratiquer ces deux performances (91,30% et 86,95%) pour une classe de 3^{ème} année primaire est un résultat suffisant.

Ce résultat explique que cet outil est très apprécié par les apprenants car il leur permet de s'approprier le système prosodique en repérant le rythme de la chaîne parlée. En effet, les apprenants développent leur mémoire auditive par la répétition des mots, d'intonations et d'accentuations.

Dans ce sens, l'apprenant devient très souple dans sa manière de s'approprier des nouvelles performances et d'acquérir une meilleure prononciation en insistant sur la démarcation phonique qui joue un rôle nécessaire dans la compréhension d'un énoncé.

6.5. Les résultats du total



Nous pouvons dire que les résultats des deux pourcentages du total (82,60% et 72,82%) obtenus par les apprenants de 3^{ème} année primaire, lors de l'apprentissage du FLE par les quatre comptines démontrent leurs apports positifs comme un outil pédagogique dont l'acquisition de meilleure prononciation en FLE. À la lumière de ces résultats nous pouvons noter que :

La comptine est un outil pédagogique efficace en classe de FLE pour les débutants grâce à sa structure répétitive qui donne aux apprenants le plaisir d'apprendre en réalisant la prononciation, l'articulation et la démarcation phonique. C'est-à-dire le travail pédagogique en classe de FLE nécessite toujours d'autres moyens pédagogiques servant l'acquisition et la maîtrise de plusieurs compétences à l'oral et à l'écrit.

Nous concluons de ce chapitre que grâce à des grilles d'observation vécue pendant des séances pratiques , nous sommes arrivées à confirmer le rôle de la comptine comme un outil pédagogique dans la démarcation phonique occupant une grande place dans l'apprentissage du FLE ; elle est considérée comme une aide car avec la comptine l'apprenant est mis en situation d'observation il est parfaitement attentif parce qu'il la trouve très motivante par ses diverses formes phoniques et lexicales .Suite à cette aventure, nous affirmons que l'exploitation des comptines dans la démarcation phonique en classe de 3^{ème} année primaire a pu induire une nouvelle perspective dans l'enseignement /apprentissage du FLE grâce aux résultats obtenus ce qui nous aide à confirmer nos hypothèses de départ, selon lesquelles la réussite de l'exploitation de cet outil est désormais fort possible.

***CHAPITRE III : L'EXPLOITATION DE LA COMPTINE EN CLASSE
DE FLE (3^{EME} A.P).***

REFERENCES

BIBLIOGRAPHIQUES

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES THEORIQUES

ANNE LACHERET-DUJOUR, FREDERIC BEAUGENDRE, *La prosodie du français*, CNRS Editions, Paris ,1999.

BERTRAND LAURET, *Enseigner la prononciation du français : Questions et outils*, Hachette livre ,2007.

CORINNE WEBER, *Pour une didactique de l'oralité : Enseigner le français tel qu'il est parlé*, Les Editions Didier, Paris ,2013.

DELPELH DAMIENE, FLORENCE GEORGE NOK EVELYNE, *La conscience phonologique test*, Éducation et Rééducation, Solal, 2006.

DOMINIQUE ABRY, VEDEMAN-ABRY, *La phonétique audition, prononciation, correction*, CLE international, Paris, 2007.

GRANDCOIN-JOLY, GINETTE, *Pour une classe réussie en maternelle*, Nathan pédagogique, 1991.

HUC FERNANDE, *Manuel de l'élève, 3^{ème} A.P*, Algérie, O.N.P.S, 2008.

JEAN MARK FAYS, *Le Français : langue étrangère et seconde*, ophrys, Paris, 2003.

JEAN-PIERRE CUQ & ISABELLE GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006.

JOAQUIM BRANDAODE CARVALKO, NOEL NGUYEN, SOPHIE WAUQUER, *Comprendre la phonologie*, presses universitaires de France, 2010,

LIZANNE LAFONTAINE, REAL BERGERON, GINETTE PLESSIS-BELAIR, *L'articulation oral-écrit en classe une diversité de pratiques*, Presses de l'université du Québec, 2008.

MINA M'HAMSADJI-TOUNSI, ANISSA BEZAOUCHA, SADJIA MAZOUZI-GUESMI, *Mon premier livre de Français 3^{ème} année primaire*, ONPS ,2014.

PHILIPPE MARTIN, *Phonétique acoustique*, Armand colin ,2008 .

PIERRE MARTINEZ, *La didactique des langues étrangères*, PUF, 4^{ème} édition, Paris, 2004.

PIERRE R.LEON, *Phonétisme et prononciations du français*, Nathan, Paris, 1992.

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRE

DANIELLE COST & ROBERT GALISSON, *Dictionnaire de la didactique des langues*, édit, Ophrys, collection l'essentiel Français, Paris 2008.

GEORGES MOUNIN, *Dictionnaire de la linguistique*, 3^{ème} édition " Quadrige ", 2000, presses universitaire de France.

JEAN-PIERRE CUQ, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, asdifle/clé International, 2003.

Le Dictionnaire *LAROUSSE de la langue Française*, 2008.

Le Dictionnaire *le petit LAROUSSE illustré*, Paris : Larousse, 1993.

Le Dictionnaire *ROBERT de la langue Française*, 2008.

THESES ET MEMOIRES

ABBA ABIR, *Le rôle de la comptine dans l'enseignement/apprentissage du FLE*, Mémoire de Master 2013, disponible sur le site : [dspace.univ-biskra-dz:8080 / jspui / bitstream/123456789/5250/1/sf203.pdf](http://dspace.univ-biskra-dz:8080/jspui/bitstream/123456789/5250/1/sf203.pdf)

BACHAGHA NAWEL, *L'enseignement de l'oral en 4^{ème} année fondamentale*, Mémoire de Magistère, disponible sur le site : [www.univ-setif.dz /images /DD f/ magister /MCF16.pdf](http://www.univ-setif.dz/images/DDf/magister/MCF16.pdf)

CARINE SAINT6ANDRE, *Comment faire entrer la poésie à l'école maternelle ?* 2005, disponible sur le site : [https://www2.espe-4-bourgogne .Fr/ doc/ mémoire/mem 2005/05-04STA00268.pdf](https://www2.espe-4-bourgogne.fr/doc/memoire/mem_2005/05-04STA00268.pdf)

ESPOSITO CAMILLE, QUARELLO SASKIA, *Les comptines : Un outil dans les apprentissages*, *Mémoire professionnel*, 2005-2006, disponible sue le site : peysseri.perso.neuf.fr/PE2005/GFP05/MEM02006/I.pdf

JEROME ANDRE, *Création d'un matériel rythmique pour améliorer l'intelligibilité de la parole chez l'enfant déficient auditif*, 2013, disponible sur site : docum.univ-lorraine.fr/public/BUMED-MORT-2013-CHARPENTIER-LUCIE.pdf

MARIE-PIERRE LEMOINE, *Comptine malignes : et si les comptines devenaient faciles*, 2012, disponible sur site : [pepite-depot.univ-lille 2. Fr /nuxeo /site / esuprersions/407.cc428-ea85-4176-a737-e58c9136663](http://pepite-depot.univ-lille2.fr/nuxeo/site/esuprersions/407.cc428-ea85-4176-a737-e58c9136663)

BIBLIOGRAPHIE

MERAZAKA HANA, *La comptine autre moyen de l'enseignement / apprentissage du français langue étrangère*, Mémoire de magistère, 2007-2008, disponible sur le site : bu-umc.edu.dz/thèses/français/MER989.pdf

YANDJAH BEYA, *La comptine comme outil didactique favorisant l'apprentissage du FLE à l'école maternelle*, Mémoire de Master 2012 -2013, disponible sur le site : despace.univ-biskra-dz : 8080/jspui/bitstream/123456789/5280/1/sf.247.pdf

DOCUMENTS ELECTRONIQUES

ANNE-MARIE GLACET, *Des comptines pour mieux parler*, CPC généraliste, mars 2013.

BOUGUERRA CHEDDAD, *Contribution de la phonétique à l'enseignement/ apprentissage du français dans le cycle primaire*, synergies, Algérie n^o 14,2011.

FLORENCE LOJOCONO, *Le rôle de l'enseignant. Enfin du nouveau ?* Actes du colloque FLE ,2009.

Inspection académique de la Corrèze groupe départemental « école maternelle », *Les comptines au service des apprentissages*, dossier n^o2, Octobre 2009.

JACQUES DURAND, *Stratégies de démarcation du mot en français : une étude expérimentale sur grand corpus*, presse universitaire, 2009.

KATAYOON KATOOZIAN, Une revue d'articles sur les *erreurs orthographiques à dominante phonétique : réflexions pour le FLE*, LingvarvmArena, 2014.

STEPHAN WILHELM, *Prosodie et correction phonétique*, presse universitaire, Le 26 septembre2012.

SITES RESSOURCES

Dumas .ccsd . cnrs.fr/dumas-00628824/document.pdf

forums-enseignants-du primaire.com/topic/47862-quelles-différences-entre-chansons-et-comptines/

<https://fr.wikibooks.Org/wiki/comptines>

BIBLIOGRAPHIE

[www.din.Fu-berlin-de/docs/sevlets/MCR File N o de sevlet/FUDOCS-devate-000000004731/phonetique.pdf](http://www.din.Fu-berlin-de/docs/sevlets/MCR_File_N_o_de_sevlet/FUDOCS-devate-000000004731/phonetique.pdf)

www.enseignons.be/.../04-11-07/Fe-version-finale-sarah-Godfroid.doc

www.franparler-oif.org/pour-lesseignant/temoignages-et-retons-dexperience/2363-jeu-en-classe-de-FLE

[www.guichet du savoir.org/viewtOPIC.php?t=37903](http://www.guichet.du.savoir.org/viewtOPIC.php?t=37903)

www.oasisfle.com

www.onefd.edu.dz/infpe/2MEF/cours-pdf-2mef/Env1/français1-LO2.pdf

www.sites.fse.ulaval.ca/INDISSE

www.universalis.fr/encyclopedie/comptine

CONCLUSION GENERALE

Apprendre une langue étrangère, c'est apprendre à parler et à écrire dans des variables situation où l'apprenant aperçoit de nouvelles idées et de nouvelles acquisitions sur le plan linguistique, phonétique, phonologique... « *L'enseignement des langues étrangères ne peut, en effet, être examiné que comme une forme d'échange communicationnel enseigner ; c'est mettre en contact, par le fait même des systèmes linguistiques et les variables de la situation... »¹.*

C'est-à-dire pour qu'il ait une communication orale l'apprenant doit d'abord apprendre à écouter, à comprendre et à découvrir cette langue étrangère. C'est ainsi que l'objectif de notre travail de recherche s'articule autour de l'intériorisation de la démarcation phonique de la langue française pour aboutir à une bonne prononciation, donc notre recherche se base beaucoup plus sur les faits oraux de la parole.

C'est pour quoi il est important d'acquérir ces faits dès les débuts des années d'apprentissage où l'apprenant possède plusieurs capacités acquisitionnelles comme la souplesse audio-phonatoire (capacité de perception, de reproduction des différents sonorités), l'acquisition des composantes linguistique (lexicales, syntaxiques...).

Dans ce sens, le cycle primaire est considéré comme le pilier capital de la base de l'apprenant en essayant d'installer un apprenant ayant l'émotion de l'imagination, de s'ouvrir et d'accepter l'autre 'l'altérité', ainsi de mettre en place chez lui plusieurs activités créatives qui éveille son intérêt et de devenir un bon parleur.

Donc la réussite de cet acte nécessite l'intégration d'un outil didactique motivant et ludique qui répond à leur besoin, attire leur attention et leur donner le goût d'apprendre pour rendre l'enseignement du français au premier palier de plus en plus efficace.

C'est la raison pour laquelle nous avons proposé l'utilisation de la comptine comme un outil pédagogique dans la démarcation phonique qui constitue un outil privilégié dans le premier contact avec une langue étrangère à l'école primaire et surtout à la 3^{ème} année primaire.

À partir de ce constat nous avons émis notre questionnement : Quel est le rôle de la comptine dans une classe de 3^{ème} année primaire et quel est l'effet de la démarcation phonique à l'intérieure de la récitation de la comptine ?

¹ PIERRE MARTINEZ, *La didactique des langues étrangères*, PUF, 4^{ème} édition, Paris, 2004, P.08.

CONCLUSION GENERALE

Au cours de cette recherche nous avons choisi de nous concentrer sur l'acquisition de la prononciation et la perception des sons à travers la démarcation phonique à l'intérieure de la comptine comme un outil pédagogique.

Notre intérêt est porté particulièrement sur l'exploitation d'un corpus de quatre comptines dans l'apprentissage du FLE à l'école primaire où nous avons postulé que ces derniers ont un effet plutôt positif sur les apprenants ,ils constituent des sources de plaisir , de motivation ,de compréhension et de socialisation surtout pour les apprenants timides qui n'osaient pas s'exprimer au début de cette expérimentation.

C'est grâce à l'entraînement collectif de ces comptines qui permettent de faire entendre sa voix au sein du groupe classe tout en développant ses capacités d'écoute et de perception afin d'inciter à dire tous ensemble.

Nous avons également présenté le rôle que doit jouer l'enseignant dans une classe de FLE comme étant un motivateur et un animateur pour aider ses apprenants à mieux prononcer par le biais des quatre comptines choisies en fonction des objectifs et des compétences attendues .

Pendant notre expérience vécue avec les apprenants de 3^{ème} année primaire et lors des différentes séances d'apprentissage par les quatre comptines nous avons pu constater que les comptines dans la démarcation phonique proposées ont réussi à donner aux apprenants l'envie, la possibilité et le plaisir d'apprendre à voir acquérir une correcte prononciation en FLE.

Ils ont pris plus d'assurance, de sécurité et de confiance dans leur prise de parole suite aux séances d'apprentissage et aux activités liées aux comptines : Il est possible de dire qu'ils ont développé leurs propos en communication orale en FLE.

L'évaluation par l'observation de leurs productions orales a donné lieu à une grille d'observation récapitulative de la mise en pratique des quatre comptines qui comportent les deux critères à atteindre par les apprenants (prononciation et démarcation phonique).Cette grille d'observation qui nous a permis de tester la validation nos hypothèses de travail.

À travers les résultats obtenus par les quatre grilles d'observation, nous avons constaté que la comptine comme un outil pédagogique a créé un climat favorable pour la réussite d'apprentissage d'une langue étrangère ce qui a stimulé l'attention, l'envie

CONCLUSION GENERALE

d'apprendre et la concentration chez les apprenants qui leur a permis de faire usage des différentes stratégies d'acquisition de prononciation et de démarcation phonique.

Ces réponses ont été développées tout au long de notre travail de recherche en s'appuyant sur l'étude des séquences d'enseignement /apprentissage du FLE en plus des activités liées et complémentaires aux quatre comptines.

Nous avons proposé à l'enseignant d'appliquer des activités liées et complémentaires aux comptines afin d'assurer les acquis appris lors de l'apprentissage des comptines et de vérifier si les compétences sont attendues chez les apprenants ou non.

En effet, nous avons pu noter que même si l'apprenant est incapable de prononcer des paroles il peut quand même être intégré dans l'activité, et ce grâce à des marqueurs de l'intonation et d'accentuation ainsi que la resyllabation accompagnant les comptines ce qui résulte que les apprenants ont travaillé la prononciation et la démarcation phonique en développant la discrimination auditive.

Après ces activités liées nous avons constaté qu'à travers les comptines nous pouvons contribuer chez les apprenants de 3^{ème} année primaire de meilleures performances à acquérir en FLE (la prononciation, le rythme, l'intonation et l'accentuation).

Par conséquent, à travers notre expérience nous avons confirmé nos hypothèses selon laquelle la comptine dans la démarcation phonique permet d'accéder à la perception et à l'identification des sons pour surmonter les difficultés phonologiques afin d'acquérir une meilleure prononciation en FLE.

Nous sommes convaincus que la présente étude ne peut être exhaustive car elle n'est que tentative, nous reconnaissons que tout n'a certes pas été dit sur la comptine comme un outil pédagogique dans la démarcation phonique en classe de FLE, nous estimons que de futures recherches pourraient faire l'objet de certaines initiatives qui prennent en considération l'aspect phonétique /phonologique de la langue française à l'école primaire.

Annexe 01

Pomme et Poire

Pomme et poire

Dans l'armoire

Fraise et noix

Dans les bois

Sucre et pain

Dans ma main

Plume et colle

Dans l'école

Luc Bérumont¹

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=zj7v4-chabcy>

Annexe 02

Rossignol joli

Rossignol joli

Do si do ré mi,

Joli rossignol

Mi Fa mi Fa Sol,

Rossignol cendré

Fa Sol fa mi ré

Fait hanter l'écho,

Fa Sol mi ré do

Annexe 03

La poulette

Que fais-tu poulette ?

Tu le vois, je ponds.

Que ponds-tu poulette ?

Mon petit œuf blanc.

Qu'y a-t-il dedans ?

Un jaune et un blanc.

Que fais-tu poulette ?

Tu le vois, je couve.

Que couves-tu poulette ?

Mes petits œufs blancs

Qu'y a-t-il dedans ?

Des petits poussins.

Des jaunes et des blancs.

Annexe 04

J'ai du chocolat

AAAAA j'ai du chocolat

EEEEEE je vais le manger

IIIIII il est trop petit

OOOOO j'en veux un plus gros

UUUUU tu n'en n'auras plus

A è i o u !

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE I :

**LA COMPTINE COMME UN OUTIL
PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE**

ANNEXES

CHAPITRE II :
L'EFFET DE LA DEMARCATION
PHONIQUE DANS LA COMPTINE

CONCLUSION GENERALE

CHAPITRE III :

L'EXPLOITATION DE LA

COMPTINE EN CLASSE DE FLE